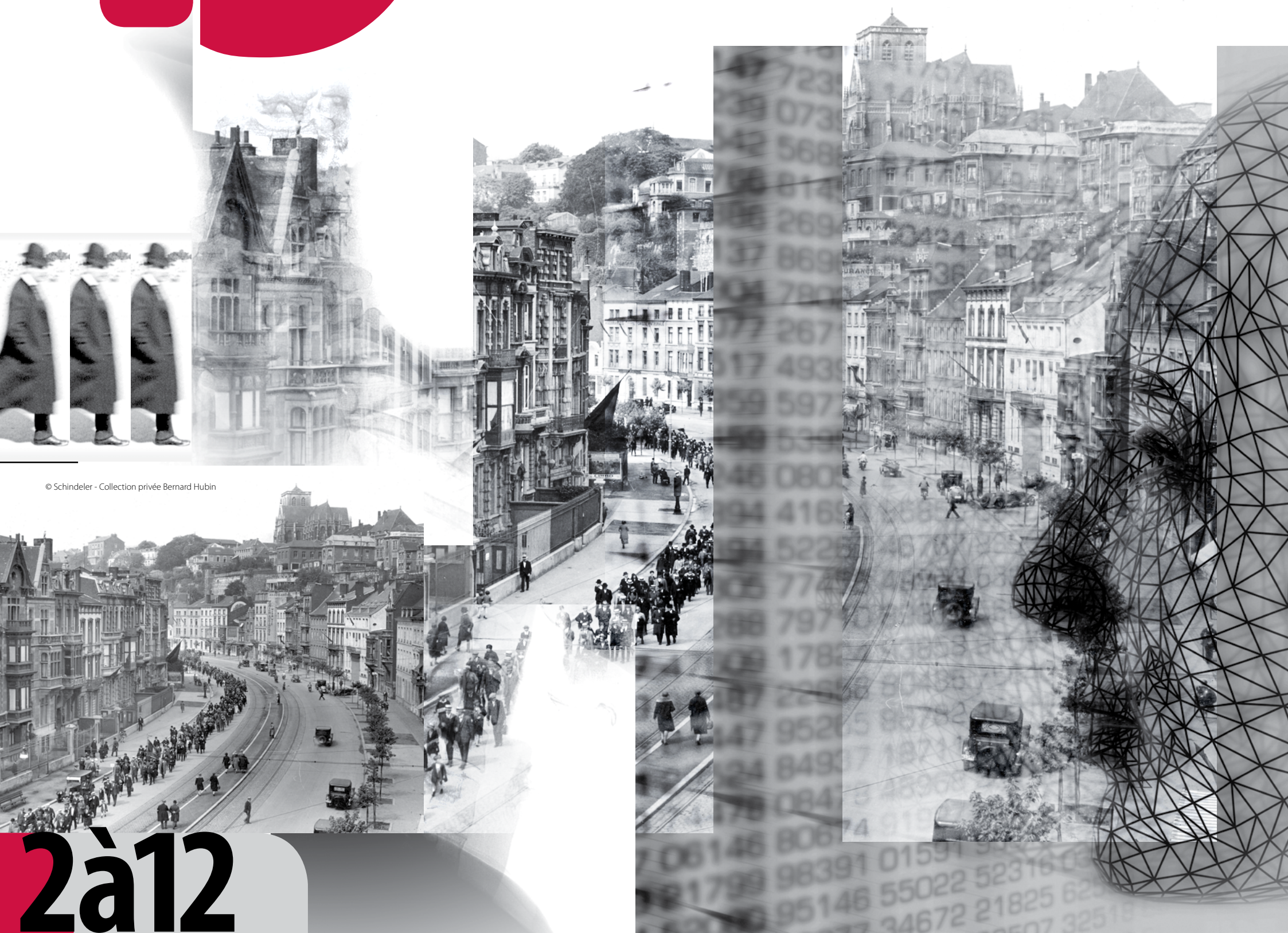


BELGIQUE
BELGIE
P.P.
LIEGE X
BC 1140

Bureau de dépôt Liège X
Éditeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République
française 41 (bât. O1)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août



AL-liance Nouveau partenariat entre HEC-ULg et l'université d'Anvers Page 2
Biopesticides Tablier sur des réponses naturelles Page 5
La Cité Miroir Un grand chantier se termine Page 7
Imagerie médicale Utilisation facilitée Page 9
En haut du podium Nafissatou Thiam étudiante et athlète Page 10
4 questions à Albert Corhay sur l'enseignement supérieur de demain Page 12

Présence du passé

UMNIT radiographie nos mémoires

Pour le Pr Philippe Raxhon, l'évolution extraordinaire des nouvelles technologies permet de concevoir une nouvelle manière d'écrire l'histoire, enrichie de ses couches mémorielles. Et de la rendre accessible à tous, de façon à tendre vers une compréhension de l'humanité, de son vécu, de ses héritages, de son identité. Le projet "Universal Memory Network & Information Technology" (UMNIT) a l'ambition de rendre à la portée d'un particulier depuis son support informatique, fixe ou mobile, n'importe où dans le monde, l'ensemble de la mémoire de la planète. Ce qui permettra à tout un chacun d'avoir un accès total à la présence du passé.

Voir page 3

Mieux que des fiançailles

HEC-ULg et l’Antwerp Management School unissent leurs forces

AL-liance : tel est le nom du nouveau partenariat conclu entre HEC-ULg et l’Antwerp Management School pour tenter de conquérir ensemble le marché des formations en entreprise en Belgique, puis, dans un second temps, à l’international. Une manière de mettre leurs atouts en commun au-delà de la frontière linguistique.

Références

Avec 115 693 heures de formation réparties sur 547 jours en 2012, 772 travailleurs à en avoir bénéficié et un chiffre d’affaires de 1,2 million d’euros, HEC-ULg figure parmi les bons élèves sur le marché belge de l’*executive education*. Dans son portefeuille d’entreprises ayant sollicité son expertise, de belles références : BNP Paribas Fortis, Ethias, la FN, Magotteaux, Ernst & Young, la Sonaca, l’Awex, etc. La Région wallonne a eu également recours à ses services. Un bulletin honorable contrarié par une faiblesse toutefois : retenir, à Liège, l’attention de grandes sociétés. « *A l’heure actuelle, les firmes internationales ont tendance à ne pas faire confiance à une université francophone quant à sa capacité de maîtrise du néerlandais*, souligne Wilfried Niessen, directeur académique pour le développement à HEC-ULg. *Si l’on veut affirmer son positionnement sur ce marché, on ne peut agir seul.* »

Cela tombe bien : l’Antwerp Management School (AMS) est elle aussi confrontée à ce genre de freins sur le marché francophone. L’idée d’unir les forces anverso-liégeoises a pris forme lors d’une visite de l’ancien doyen de l’AMS à son homologue liégeoise en 2012. L’établissement anverso développait alors un programme de formation en néerlandais sur le leadership en management. « *Il avait besoin d’un partenaire francophone pour le décliner en plusieurs langues*, se souvient Wilfried Niessen. *Nous nous sommes rendus compte qu’il y avait un véritable intérêt à travailler ensemble.* »

Tel a été le point de départ d’AL-liance, le partenariat conclu entre HEC-ULg et l’AMS, officiellement présenté à la fin du mois de novembre. Ensemble, les deux écoles entendent proposer une nouvelle offre de formations quadrilingues à destination des entreprises. Ces formations sont confectionnées sur mesure en fonction des besoins des sociétés ou

prennent la forme d’un cursus établi mis à leur disposition. Sur des thèmes aussi variés que la créativité, la finance, les nouvelles industries, la durabilité, la stratégie, etc.

AL-liance a pris ses quartiers à Bruxelles, en terrain neutre, siège surtout des grandes entreprises. Et c’est précisément elles que les deux établissements tentent de séduire. L’heure est désormais au démarchage. Un gros contrat – d’une durée de trois ans pour un montant de 170 000 euros – vient d’être signé. « *Les entreprises sont demandeuses* », assure Wilfried Niessen. Ce partenariat possède un atout qui ne les laisse pas indifférentes : sa capacité de dispenser des formations alternativement en français, en néerlandais, en anglais ou en allemand. Au choix. « *Pendant longtemps, les groupes ont privilégié l’anglais comme langue de formation de leurs cadres. Or ils font petit à petit marche arrière, car tout le monde ne connaît pas l’anglais et une grande perte de créativité était constatée. Beaucoup reviennent au bilinguisme* », note le directeur.

Nouveaux étudiants

Grâce à cette association, HEC-ULg espère étoffer sa palette de formations, augmenter le nombre de participants et revoir son chiffre d’affaires à la hausse. Autre conséquence qui pourrait être induite : attirer de nouveaux étudiants. Si les parents suivant une formation exécutive sont satisfaits, ils pourraient conseiller leurs enfants lors d’un futur master. Dans un second temps, il s’agira de réaffirmer une présence à l’international, puisque les deux institutions ne comptent pas limiter leur activité au territoire belge. « *Nous envisageons de nous ouvrir à d’autres partenaires. On pourrait prolonger l’axe historique entre Liège et Anvers vers le Luxembourg, puis vers l’Allemagne. Mais il faudra d’abord bien s’installer sur le marché local* », propose Wilfried Niessen. L’AL-liance a de l’ambition !

Mélanie Geelkens

Contacts : courriel brigitte.mairiaux@ulg.ac.be,
site www.hecexecutiveschool.be



© HEC-AL/DR

carte BLANCHE

Sommet défense de l’Union européenne

La question de la visibilité



André Dumoulin

Nous avons eu une indigestion provoquée par les multiples documents autour de la préparation du sommet de l’Union européenne (UE) consacré à la sécurité-défense le 19 décembre dernier, tant il est vrai que l’on attendait ce sujet au Conseil des chefs d’Etat et de gouvernement depuis plusieurs années.

Rapports, avis et autres *focus papers* provenant des autorités européennes et nationales, de plusieurs Parlements, de *think tanks*, de journalistes spécialisés et de groupes de pression, tout fut dit ou presque dans un foisonnement d’idées, de propositions et d’avertissements. A cet égard, les doctrinaires souhaitant le lancement d’une grande réflexion stratégique, y compris un Livre blanc européen, en furent pour leurs frais, tout comme les institutionnels concernant l’activation d’une Coopération structurée permanente (CSP) inscrite dans le traité de Lisbonne ou la création d’un véritable quartier général.

Il y eut quelques audaces très mesurées mais beaucoup de pragmatisme avec le terme “capacitaire” comme maître-mot : c’est dans l’air du temps mais le temps n’est pas au beau fixe, budgétairement s’entend. Les idéalistes et les audacieux en furent pour leurs frais, nonobstant le principe selon lequel l’UE avance par petites touches ou par réactivité si une “surprise” devait survenir. Ces garde-fous et cette frilosité ambiante propre aux sujets les plus délicats – la défense et le sacro-saint pouvoir régalien de l’Etat – ne doivent pas nous empêcher de proposer quelques pistes pour une Europe de la défense mature, sachant que nous sommes dans des processus longs avec des agendas à géométrie variable.

Parmi ces pistes, nous pouvons en retenir une, politiquement importante, à savoir le degré de soutien aux politiques de défense dans les démocraties qui reste un indicateur important qu’il ne faut ni ignorer ni snober.

• Comment imaginer un soutien dans ces domaines si la visibilité de la Politique européenne de sécurité et de défense (PSDC)

n’est pas très forte et que les relais médiatiques et parlementaires sont à géométrie variable ?

• Comment atteindre une culture commune de la sécurité-défense dans le champ parlementaire si les processus de décision et le pouvoir parlementaire sont également différenciés entre capitales, histoire et culture nationale obligent ?

• Comment déterminer l’exacte connaissance des opinions publiques européennes en matière de sécurité-défense – connaissance utile au demeurant pour les décideurs en termes de politique de communication et de persuasion – si aucun eurobaromètre spécial défense n’a plus été organisé par les instances responsables de l’UE depuis celui de l’an 2000 organisé sous l’impulsion belge et malgré bien des appels à le faire provenant de politologues et de sociologues spécialisées ? Comment donner la bonne information aux Européens sans actualisation de la stratégie européenne de sécurité ?

• Pourquoi peu d’efforts en termes d’effectifs et de moyens autour de la montée en puissance du Collège européen de sécurité et de défense qui doit assurer une enculturation PSDC des responsables politiques et militaires et qui dépend, pour ses moyens, du bon vouloir pécuniaire des capitales ?

• Comment s’assurer que les capitales prises individuellement vont, après le sommet, soutenir et médiatiser les conclusions dans des termes compréhensibles et accessibles pour le plus grand nombre de leurs citoyens nationaux ? Et que penser du suivi de cette politique auprès desdits citoyens, y compris de la pertinence d’intégrer des rubriques PSDC dans les documents budgétaires nationaux ?

• Quel rôle doivent jouer les conférences interparlementaires de sécurité et de défense à ce sujet ?

Ces questions n’ont toujours pas reçu de réponses satisfaisantes ou de réponses du tout !

Malgré la notion de visibilité de la PSDC figurant dans le mandat de 2012 à propos du dernier sommet, rien n’a bougé fondamentalement : le mot “visibilité” est dans un sous-titre du rapport final, sans développement associé ! On peut aussi penser que l’UE botte en touche ses propres responsabilités en ce qui concerne la conscientisation des esprits sur la pertinence de la PSDC et que chaque capitale sera *in fine* responsable de ladite visibilité ! Or, il nous faut une communication stratégique ouverte vers les opinions publiques. Le simple fait d’indiquer que l’UE organise ou participe à telle ou telle opération ou mission n’est pas suffisant en guise de communication et information. Le différentiel avec la politique de communication Otan est, à cet égard, édifiant. Au sein de l’UE, il y a toujours dispersion des politiques médiatiques et de visibilité, ce qui induit un caractère hermétique et complexe de l’information délivrée.

Dès l’instant où la sociologie des médias, différentes études* et les sondages spécialisés indiquent des différentiels d’influence selon les supports médiatiques mais aussi des sensibilités différentes selon les Etats face aux opérations, mais aussi selon les organisations de sécurité-défense impliquées, tout devient complexe et délicat au vu de la matière traitée. Reste que les cultures nationales et le jeu émotionnel peuvent avoir une influence sur le soutien aux politiques interventionnistes ou attentistes. Mieux, les opinions publiques peuvent avoir pour conséquence de faire chuter des gouvernements, même sur des sujets sécuritaires.

André Dumoulin
chargé de cours au département de science politique, faculté de Droit
attaché à l’Institut supérieur de défense
(le texte n’engage pas les institutions en référence)

* Cf. André Dumoulin, Delphine Deschaux-Beaume et Sylvain Paille (dir.), *Politiques de communication, médias et défense. L’OTAN et la PSDC : visibilité en Belgique et chez ses voisins*, Peter Lang, Bruxelles, 2013 ; André Dumoulin et Philippe Manigart (dir.), *Opinions publiques et Politique européenne de sécurité et de défense commune : acteurs, positions, évolutions*, Bruylant, Bruxelles, 2010.

A la conquête de la mémoire

UMNIT utilise les technologies de pointe pour vivifier l'histoire



Michel Collot

Il y a trois manières d'écrire l'histoire. La première, qui est aussi la plus traditionnelle, suit le principe de linéarité : il s'agit de l'histoire événementielle. La deuxième, qui se développe surtout à partir du XX^e siècle, thématise le passé, ce qui a donné naissance aux dimensions politique, économique, sociale, etc., du récit historique. La troisième est l'histoire géographique, identifiée à un lieu. Mais comme les trois mousquetaires étaient au nombre de quatre, il existe en réalité une dernière dimension de la temporalité historique, la plus récente à vrai dire : la mémoire.

Si l'histoire est une portion du passé accessible via les sources, il n'en va pas de même pour la faculté mnésique : celle-ci remonte du passé vers le présent, avec ou sans l'aide des historiens, et est constituée de couches mémorielles se superposant les unes par rapport aux autres. Qui plus est, ces strates sont irriguées par les moments non encore happés par le futur, d'où la difficulté de rendre lisibles les différents méandres et courants de cette irrigation psychique. Car la linéarité d'un discours historique classique – s'arrimant au temps, au thème, à l'espace – ne peut pas rendre compte de manière satisfaisante d'un événement déterminé et des formes variées de son souvenir à travers les générations qui se succèdent. Or ceci est le propre de la transmission de la mémoire.

Les nouvelles technologies, apport essentiel

« Avec l'évolution extraordinaire des nouvelles technologies, observe le Pr Philippe Raxhon, l'heure est venue de concevoir une nouvelle manière d'écrire l'histoire enrichie de ses couches mémorielles et de la rendre accessible à tous, de façon à tendre vers un nouveau paradigme de la compréhension de l'humanité, de son vécu, de ses héritages, de son identité, de son patrimoine. » Soit, dira-t-on, mais comment retrouver son chemin dans les palimpsestes encombrés de la mémoire ? Il est des magmas – quantité de rêves en témoignent – dont il est malaisé de tirer des pépites de clarté. « A cette fin a été mis au point le projet "Universal Memory Network & Information Technology" (UMNIT), poursuit le Pr Raxhon. Ce "Global Memory Project" est sous-tendu par l'idée de rendre à la portée d'un particulier depuis son support informatique, fixe ou mobile, n'importe où dans le monde, l'ensemble de la mémoire de la planète. Ce qui permettra à tout un chacun d'avoir un accès total à la présence du passé. »

Un exemple ? Le lion de Waterloo, trônant sur sa célèbre butte. Si je monte les 226 marches pour le rejoindre, je pourrai de là-haut embrasser du regard le champ de la bataille du 18 juin 1815, mais il y a quantité de choses que je ne verrai pas, parmi d'autres : le ramassage des morts et des blessés le soir après les combats, l'espace campagnard redevenu paisible une fois la fureur guerrière éteinte, la réappropriation des lieux par l'imaginaire des artistes, la succession des monuments érigés sur les lieux, les visiteurs, parfois célèbres, comme Wellington vieillissant, l'installation d'infrastructures touristiques modernes, les commémorations de l'événement, les reconstitutions miniatures ou grandeur nature de la bataille.

« Le lion de Waterloo, c'est un rugissement et mille résonances. La bataille qui s'y est déroulée il y a deux siècles s'est poursuivie en quelque sorte jusqu'à nos jours », enchaîne le Pr Raxhon. L'événement lui-même et les couches mémorielles, ses héritages réappropriés s'étant superposées depuis son accomplissement, c'est UMNIT qui, grâce aux nouvelles technologies virtuelles de la communication, va y donner accès. Voilà dès lors les sédentaires que nous sommes devenus depuis quelques millénaires appelés, en quelque sorte, à goûter aux plaisirs de nos ancêtres nomades. A cette nuance près que nos pérégrinations à travers le monde se feront sans nous déplacer, assis bien au chaud dans nos foyers super-équipés par la fée numérique. Le règne de l'interaction universelle est ainsi arrivé et l'antique équation mémoire individuelle-mémoire collective en passe d'être résolue. Le défi est de taille : en un mot, si Google Earth a cartographié la planète aujourd'hui, UMNIT va radiographier son passé et la présence de ce passé...



Philippe Raxhon

En somme, UMNIT se situe au croisement de la technologie des Systèmes d'information géographiques (SIG), des ressources et des patrimoines mémoriels et de la gestion de banques de données croisées sur une grande échelle. UMNIT anticipe la multiplication constante des banques de données et la croissance technologique en matière de capacité de les faire interagir entre elles sans que ces banques de données aient été nécessairement conçues pour être croisées, et ceci appliqué à l'ensemble des formes de la présence du passé.

Bien sûr, le projet UMNIT implique des partenaires industriels. Ici se situe le rôle d'OSCARS, une entreprise wallonne performante en matière de gestion de banques de données en géolocalisation. Avec OSCARS (qui a reçu en 2012 le prix du meilleur partenaire mondial du géant Oracle), les promoteurs d'UMNIT, – Philippe Raxhon, Veronica Granata et Michel Collot, designer – élaborent le "Protocole UMNIT" qui est le grand défi technologique et scientifique : comment rendre homogènes dans leur exploitation des données mémorielles hétérogènes dans leur état ?* Pas étonnant que la cellule Interface Entreprises-Université suive la gestation de ce projet avec le plus grand intérêt.

Mais ce n'est pas tout. Pour tendre vers une nouvelle communauté de partage du savoir historien et du patrimoine mémoriel universel, un réseau social spécifique s'impose à terme : Universal Memory Network sera son nom, où les internautes pourront communiquer sur des thèmes propres, voire apporter aux banques de données des documents personnels qui dormaient jusque-là dans le silence des caves et des greniers ou restaient enfouis dans quelque coin de vieille armoire. Et, si l'on s'en tient à la seule Grande Guerre dont on va bientôt commémorer le 100^e anniversaire du déclenchement, il n'y a pas que les cimetières qui constituent des lieux de mémoire : les places publiques des villes et des villages en sont aussi avec leurs monuments aux morts, chapelets de noms gravés dans la

pierre des ans. Pour les tombes américaines où gisent à tout jamais des boys venus mourir en 1944-1945 en Europe, que de données biographiques peuvent être apportées par leurs descendants par le truchement des outils informatiques ! Une merveilleuse capacité d'échanges en perspective...

Parcours mémoriels à foison

A ce propos justement, en ce qui concerne la mise en place d'un cadastre des lieux de mémoire en Wallonie relatif aux deux guerres mondiales, une vaste enquête a été lancée auprès des communes, des provinces et des milieux associatifs par le comité Mémoire et démocratie du Parlement wallon dont Philippe Raxhon est membre expert. Cette initiative devrait aboutir à la réalisation d'un "Atlas numérique des lieux de mémoire et parcours mémoriels en Fédération Wallonie-Bruxelles", prélude du développement du concept de "Wallonie Région Mémoire" (WRM) que développe UMNIT comme prototype. Sont en gestation aussi, pour configurer les mécanismes, les tracés de plusieurs itinéraires mémoriels : de l'épopée napoléonienne en région wallonne (en vue du prochain Bicentenaire de Waterloo en 2015) et des prisonniers de Breendonk (camp nazi où ont été emprisonnés les déportés politiques belges de 1940 à 1944, thématique initiale combinée à plus long terme avec celle des victimes de la Shoah, soit des millions de trajectoires biographiques).

C'est peu dire que le projet UMNIT est ambitieux. Les différents étages de cette lourde fusée doivent encore se mettre en place; des soutiens et des partenaires sont encore nécessaires et attendus, mais tout laisse à penser que l'engin va bientôt décoller dans les meilleures conditions. D'autant qu'il bénéficie d'une "coupole scientifique" de choix, à savoir le Centre de recherches et d'études sur la transmission de la mémoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, adossé au Mnema-Cité Miroir, et d'une étude préliminaire à sa création menée par Veronica Granata, docteur en histoire de l'université de Rome La Sapienza et chercheuse à l'ULg. Il est aussi, on l'aura compris, le fruit gorgé de promesses du Pr Raxhon qui estime que « pour aller de l'avant, il convient d'initier des contre-cycles dans un cycle de crise comme le nôtre ». Il aime également à rappeler que la prononciation française du sigle UMNIT a la résonance du mot "humanité"...

Henri Deleersnijder

* UMNIT a aussi noué des liens avec une autre entreprise wallonne de pointe, la société Geolives, spécialisée dans la conception d'applications de géolocalisation pour le web, les smartphones et les tablettes comme iPhone, iPad et Windows Phone. Geolives a reçu en 2012 le 1^{er} prix du concours Géoportail organisé par IGN France.

Informations sur les sites
<http://www.ctm-gmp.net/accueil.html>
<http://www.umnit.be/UMNIT/SOON.html>

Séjour à l'étranger

Pour une véritable égalité des chances

Alors que les séjours à l'étranger ont tout leur poids dans le *curriculum vitae* du chercheur, Anne Denooz, étudiante en sciences de gestion-management humain et organisation, a consacré son mémoire à "L'expatriation pour les femmes dans une carrière universitaire. Le cas de l'ULg". « *L'objectif était de savoir comment les femmes vivaient cette expérience car il est difficile pour elles de faire face à cette exigence. Nous voulions en savoir plus* », explique le Pr Annie Cornet, promotrice du mémoire.

Plus mais pas plus haut

Cette thématique fait également écho à un constat établi depuis longtemps : dans les pays de l'Union européenne, les étudiantes sont plus nombreuses (56% en moyenne) et affichent de meilleurs résultats que leurs condisciples masculins. Depuis 2010, relève Anne Denooz citant l'enquête de Meulders, il y a en Belgique, dans les universités francophones, plus de 50 % de jeunes filles. Mais, si elles sont majoritaires dans le premier et le deuxième cycles, dès l'échelon du doctorat, elles ne représentent plus que 44 % de l'ensemble. Et malgré une évolution sensible de la féminisation du corps scientifique (41% en 2000, 50,5% en 2010) et du corps académique (13,6% à 23,2% sur la même période), le paradoxe saute aux yeux : le "plafond de verre" existe encore*.

« *Notre Institution engage clairement les chercheurs à faire un séjour à l'étranger*, relève Annie Cornet. *Le guide du doctorat "Pars en thèse", par exemple, précise que la mobilité internationale revêt une importance stratégique dans une carrière académique.* » Diverses informations incitent en outre les chercheurs, qui veulent progresser dans la carrière, à quitter leur sphère professionnelle et familiale pour une période d'un an. « *Cette obligation se précise dès la fin de la thèse de doctorat*, note Annie Cornet. *Or, c'est entre 25 et 40 ans que les femmes souhaitent*

fonder une famille. S'expatrier momentanément, pour une femme, c'est souvent partir avec ses enfants, demander au conjoint de suspendre sa carrière, s'exposer à des difficultés financières, faire des choix éducatifs autres, quitter l'intégration naissant dans un quartier. Cela paraît vite – et parfois à tort – impossible. »

Anne Denooz a rencontré 27 chercheuses de l'ULg qui ont franchi le cap et séjourné trois mois, au moins, hors les murs de notre *Alma mater*. Il s'agit de huit scientifiques et 21 académiques réparties dans presque toutes les Facultés, celles de Droit et de Gembloux Agro-Bio Tech exceptées. Comment les femmes ont-elles intégré ce qui, au premier abord, ressemble à une contrainte ?

« *Malgré l'échantillon assez restreint de l'enquête, les conclusions de l'étude qualitative sont pleines d'enseignements*, note la promotrice du travail. *Celles qui sont parties l'ont fait avec l'ambition de poursuivre une carrière à l'Université et ce sont celles qui avaient déjà des contacts extra muros – noués lors de colloques ou à l'occasion d'une publication avec des équipes internationales –, qui ont envisagé l'expatriation ponctuelle de la manière la plus positive.* » Toutes ont été enchantées de l'expérience et soulignent son côté bénéfique en termes de recherche, de collaboration, de confrontation avec d'autres systèmes d'enseignement, etc., mais toutes, à des degrés divers, ont dû élaborer des stratégies innovantes.

Discrimination positive

« *Les chercheuses sans enfant ont fait leurs valises plus facilement, c'est indéniable*, reprend Annie Cornet. *Les mères de famille, quant à elles, ont fait montre d'inventivité : certaines se sont envolées avec enfants et conjoint lorsque celui-ci avait la possibilité de les accompagner, mais c'est un cas assez rare. Les autres ont privilégié soit les courts séjours*



Annie Cornet

(six mois ou plusieurs fois trois mois) soit des destinations européennes principalement – afin de rentrer à la maison régulièrement, sans dépenses majeures. » Et de conclure : « *l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle doit être pris en compte. Les règles en vigueur ont été pensées par des hommes pour les hommes. Or les modèles familiaux ont évolué et aujourd'hui hommes et femmes doivent faire face à une double carrière dans les couples, à une garde des enfants partagée en cas de divorce, etc.* »

Quelle politique l'ULg pourrait-elle mettre en œuvre à l'égard des chercheuses ? Dans un souci d'égalité des chances, comment faire en sorte que les séjours à l'étranger ne soient pas rédhibitoires pour les femmes ? Pour le Pr Cornet, il faut certainement inciter les candidates à participer à des activités internationales, premier pas vers de futures collaborations. Assouplir la durée obligatoire du séjour à l'étranger est également une priorité : ce n'est pas l'objectif qu'il faut repenser mais bien sa mise en forme. L'ULg pourrait aussi prodiguer – de manière plus proactive encore – les informations utiles et nécessaires en vue d'un prochain départ (aides financières accordées via l'ULg ou le FNRS, obligations administratives, etc.). Restera alors à valoriser ces expériences au niveau du département et de l'Institut.

Patricia Janssens

* A l'ULg, en 2013, sur le budget ordinaire, on répertorie dans le corps académique 114 femmes et 420 hommes et, parmi les scientifiques, 112 femmes et 113 hommes.

Ces plantes qui nous soignent

Conférence le 20 janvier à Verviers

Thym, camomille, verveine, tilleul : ces quelques noms évoquent plutôt un goût de tisane qu'un remède particulier. Et pourtant, ces plantes possèdent des vertus médicinales connues depuis la nuit des temps. C'est cette thématique que Michel Frédérich, chargé de cours au département de pharmacie, abordera à Verviers le 20 janvier prochain, lors d'une conférence introduite par un court-métrage.

L'Egypte pharaonique maîtrisait déjà certains savoirs en la matière : un recueil de plantes de l'époque (avec indications thérapeutiques) en atteste. Tout comme la médecine chinoise traditionnelle, la pharmacopée médiévale était totalement basée sur le monde végétal, les "simples" disait-on. Aujourd'hui encore, près de la moitié de nos médicaments sont d'origine naturelle. L'aspirine a été mise au point à partir du saule et de la reine des prés, la morphine est extraite du pavot, les antibiotiques et anti-cholestérols sont des substances naturelles d'origine microbienne et de nouveaux remèdes sont maintenant préparés à partir d'invertébrés marins, les éponges notamment. Par ailleurs, l'emploi des plantes pour des pathologies mineures – la phytothérapie – est revenu à la mode : elles sont en accès libre sous différentes formes, dans les pharmacies, les herboristeries et les grandes surfaces notamment.

L'Agence européenne des médicaments* (EMA) publie une liste de plantes dont l'efficacité médicinale a été vérifiée scientifiquement : le thym est bien un antiseptique, la camomille est antispasmodique et anti-inflammatoire, l'échinacée est efficace contre le rhume et la valériane peut faciliter l'endormissement. « *Mais nous avons encore beaucoup à explorer* », note Michel Frédérich. C'est bien



J.-C. Méssart

Le saule est connu depuis l'Antiquité pour ses vertus curatives

l'un des objectifs de son laboratoire qui travaille actuellement sur la malaria.

« *Nous étudions les plantes utilisées de manière traditionnelle en Afrique contre le paludisme afin de discerner le composant efficace contre cette maladie*, explique Michel Frédérich. *Plusieurs projets sont en cours en RDC, au Rwanda, au Burkina Faso à Madagascar et sur l'île de la Réunion. Des scientifiques locaux identifient et sélectionnent les plantes réputées intéressantes dans ce type de maladie et les font parvenir dans notre laboratoire où sont réalisés des tests in vitro.* » Avec un double objectif : valoriser les plantes utilisées *in situ* et concevoir de nouveaux médicaments qui trouveraient leur place à côté de la quinine issue du quinquina et de l'artémisinine extraite de l'armoise.

Patricia Janssens

* voir le site www.ema.europa.eu/ema/ (rubrique Herbal Medicines for human uses)

Les plantes qui nous soignent, de la tradition à la médecine moderne

Par Michel Frédérich (faculté de Médecine), dans le cadre des Grandes Conférences de l'ULg à Verviers, le lundi 20 janvier à 20h, à l'Espace Duesberg, boulevard Gérardchamps 7c, 4800 Verviers. En introduction de la conférence, un extrait de film projeté au festival ImageSanté en 2012 (la prochaine édition du festival aura lieu du 17 au 22 mars).

Contacts : tél.087.39.30.30,

site www.ulg.ac.be/conferencesverviers

Voir la vidéo sur le site www.ulg.ac.be/webtv/plantes_medicinales



Laurent Leduc
Rédiger des plans de cours. De la théorie à la pratique
De Boeck, Bruxelles, décembre 2013

Egalement appelé "descriptif de cours", "syllabus" ou encore "engagement pédagogique", le "plan de cours" est aujourd'hui entré dans les usages de l'enseignement supérieur et universitaire. Mais que faut-il concrètement entendre par "plan de cours", expression consacrée au Canada notamment ? A quels enjeux et surtout quelles utilités peut-on associer cet exercice d'écriture ? Comment le rédiger efficacement ?

C'est à toutes ces questions que répond le présent ouvrage en envisageant les six fonctions génériques susceptibles de lui être conférées : fonctions de communication, de contrat, de carte cognitive du cours, d'outils d'apprentissage, de soutien à la planification du cours et enfin de documentation de la qualité de l'enseignement. Notons également que la seconde partie du livre alimente la réflexion en présentant les résultats d'une recherche sur ce thème auprès de 1500 étudiants de l'ULg.

Laurent Leduc est docteur en Psychologie et Sciences de l'éducation. Il travaille à l'Ifres et coordonne les activités du Centre de didactique supérieure de l'Académie universitaire Wallonie-Europe.

Bientôt des biopesticides

Les lipopeptides, voie royale vers des pesticides plus naturels

J.-C. Massart

En 2008, les biopesticides représentaient 2,5 % du marché mondial des produits destinés à la protection des cultures. C'est peu... Mais, en Amérique du Nord et en Europe, leur part de marché augmente de 5 à 8 % chaque année. C'est dire à quel point ces organismes vivants (ou les molécules qui en sont dérivées), naturels et non pas chimiques, sont appelés à jouer un rôle croissant dans la défense des cultures contre les agents pathogènes : insectes, nématodes (minuscules vers), champignons, bactéries néfastes, etc.

La recherche et ses applications dans ce domaine ne datent pas d'hier. Depuis une quinzaine d'années, on trouve même dans le commerce spécialisé certaines souches bactériennes, (particulièrement de la famille des *Bacillus*), destinées à renforcer l'immunité des plantes ou à lutter directement contre des pathogènes. Le hic, c'est que ces "produits" naturels ont rarement une action constante en raison des aléas climatiques, hygrométriques, pédologiques, etc. De là l'idée d'une trentaine de chercheurs, issus de diverses universités belges et françaises (Liège, Gand, Lille, Reims et Littoral Côte d'Opale) et réunis au sein d'un projet Interreg IV, d'unir leurs efforts pour mieux connaître, non plus le potentiel d'organismes vivants (comme ces souches bactériennes), mais bien celui des molécules produites par ces derniers, plus stables dans l'environnement.

Leur intérêt s'est concentré tout particulièrement sur trois familles de lipopeptides aisés à mettre en œuvre dans des solutions émulsifiantes et tensioactives. Les lipopeptides sont des molécules antibiotiques composées d'une séquence cyclique de sept à dix acides aminés et d'une chaîne d'acides gras de 12 à 18 carbones. Avec leurs collègues français et flamands, les chercheurs de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg) ont réussi à mieux comprendre les modes d'action biochimiques de ces lipopeptides en les testant directement, au champ et sous serre, sur des variétés de grand intérêt économique local : la laitue et le poireau. Ils ont également isolé de nouvelles molécules naturelles et cela à partir des bactéries du genre *Pseudomonas*. « Nous devons encore tester celles-ci sur le terrain mais, d'ores et déjà, leur potentiel immunisant ou antagoniste s'annonce très prometteur », commente Marc Ongena, biochimiste à l'ULg et l'une des chevilles ouvrières du projet "Phytobio".

Enfin, troisième succès de ce partenariat, et non des moindres : la mise au point d'un bioréacteur capable de fabriquer en continu diverses molécules naturelles destinées à entrer dans la composition des biopesticides. C'est la raison d'être de la spin-off Lipofabrik, créée à Lille il y a quelques mois. De semi-industrielle à ce stade, la production est appelée à devenir industrielle assez rapidement même si,

dans ce domaine de haute technologie, le poids des molécules produit chaque jour se comptera en... grammes ! A noter que les molécules en question sont susceptibles d'intéresser les firmes phytopharmaceutiques, mais aussi les secteurs alimentaire et cosmétique.

Ces substances naturelles doivent encore faire la preuve complète de leur absence de toxicité pour l'homme et l'environnement. Mais Marc Ongena se montre très optimiste : « *Du fait de leur biodégradabilité, elles développeront probablement une rémanence extrêmement faible dans les fruits, légumes, céréales, etc.* » Enfin, dernier avantage : elles permettent d'envisager la mise au point de biopesticides jouant simultanément, au sein de mêmes matières actives, sur le renforcement de l'immunité et la défense contre les pathogènes. Tout bénéfice pour la lutte dite "intégrée".

Philippe Lamotte
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Terre/agronomie)

Couper court

Cibler la durée de vie des cellules cancéreuses

Un des secrets de la prolifération des cellules cancéreuses est leur capacité à garder constante la longueur de leurs télomères. Chez les cellules saines, ceux-ci raccourcissent au fil des divisions et induisent progressivement la sénescence. Des chercheurs de l'ULg ont découvert une enzyme impliquée dans le maintien de la structure des télomères des cellules cancéreuses.

Si le chromosome constitue la forme la plus compacte de l'ADN, la chromatine qui le compose correspond à l'association d'ADN, d'ARN et de protéines histones et non-histones. Cette structure confère une certaine stabilité au génome, notamment durant la division cellulaire, mais l'ADN ne peut être transcrit sous cette forme. Il doit aborder une configuration plus "souple", moins condensée, afin d'être accessible à la machinerie de transcription. C'est là qu'interviennent les histones désacétylases (HDACs). « *L'activité de cette famille de 18 enzymes permet d'ouvrir et de fermer la molécule d'ADN en modifiant la structure de la chromatine* », explique Denis Mottet, chercheur qualifié FRS-FNRS au laboratoire de recherche sur les métastases du Giga-ULg. Spécialisé dans le domaine de la cancérologie, ce chercheur étudie les histones désacétylases surexprimées dans les cellules cancéreuses.

Télomères et vieillissement cellulaire

Depuis plusieurs années, Denis Mottet inhibe de manière sélective l'expression de chacune des histones désacétylases et observe les conséquences de ces manipulations sur des cellules cancéreuses en culture. « *L'inhibition de l'histone désacétylase 5 (HDAC5) induit une diminution de la prolifération des cellules tumorales, lesquelles finissent par mourir*, révèle Denis Mottet. Ces résultats suggèrent que la HDAC5 pourrait être une cible thérapeutique particulièrement intéressante. »

HDAC5 est-elle impliquée dans la structure des télomères ? Ces régions de chromatine non codantes hypercondensées se situent à l'extrémité des chromosomes et participent au vieillissement des cellules. En effet, à chaque division cellulaire, les télomères des chromosomes raccourcissent et, lorsqu'ils deviennent trop courts, la cellule arrête de se diviser irréversiblement. Les cellules cancéreuses, elles, se divisent de façon anarchique et ne vieillissent pas. « *La taille de leurs*

télomères reste intacte », indique Denis Mottet. D'où l'idée que la HDAC5, régulatrice de la structure chromatinienne, pourrait y être pour quelque chose...



Denis Mottet

Le premier objectif de l'étude était de localiser l'enzyme histone désacétylase 5 dans les cellules cancéreuses pour voir si on la retrouve dans les régions télomériques. Pour localiser cette enzyme, les chercheurs ont utilisé les techniques d'immunofluorescence et d'hybridation *in situ* en fluorescence (FISH) sur des cellules cancéreuses en culture. Ce qui a permis de mettre en évidence la présence de HDAC5 au niveau des télomères, et plus précisément dans les cellules cancéreuses pourvues de longs télomères. Ensuite, les scientifiques ont inhibé HDAC5 dans des cellules cancéreuses présentant des télomères de longueurs variées. « *L'inhibition de la HDAC5 provoque le raccourcissement des télomères uniquement chez les cellules cancéreuses qui avaient de longs télomères à la base* », précise Denis Mottet.

Nouvelles stratégies en vue

Si le blocage de cette enzyme permet de raccourcir les télomères des cellules cancéreuses, permet-il de réduire leur prolifération et d'induire leur sénescence ? « *Privées de HDAC5, elles prolifèrent moins et sont beaucoup plus sensibles aux agents de chimiothérapie qui provoquent alors la mort massive de ces cellules cancéreuses*, indique Denis Mottet. Ces travaux nous permettent de proposer de nouvelles stratégies combinatoires prometteuses dans l'arsenal thérapeutique des cancers. » Cette étude fait l'objet d'une publication dans le journal américain *FASEB** et, au vu de son caractère novateur et prometteur, elle a été sélectionnée par l'Editorial Board de cette revue comme la découverte du mois de septembre 2013.

Audrey Binet
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Vivant/médecine)

* Clara Lopes Novo, Catherine Polese, Nicolas Matheus, Anabelle Decottignies, Arturo Londono-Vallejo, Vincent Castronovo and Denis Mottet. *A new role for histone deacetylase 5 in the maintenance of long telomeres*. *FASEB J*, September 2013, doi:10.1096/fj.12-224204.

Trésors numériques

Préservation du patrimoine

En prenant part au "plan de préservation et d'exploitation des patrimoines" (plan Pep's) lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2007, les bibliothèques de l'ULg ont pu numériser 49 manuscrits remarquables. Au sein même de notre Université en effet, sommeille un trésor insoupçonné : 6000 manuscrits anciens des époques médiévale et moderne, dont le plus vieux date du IX^e siècle. Issu des anciennes institutions religieuses de l'ex-Principauté ou légué par le baron Wittert à sa mort en 1903, ce précieux héritage fait de la bibliothèque de notre *Alma mater* une des bibliothèques patrimoniales les plus riches d'Europe. « *Pourtant, non seulement il est méconnu du grand public mais, même au sein de l'ULg, beaucoup ignorent son existence* », constate Stéphanie Audrit, attachée à la direction du Réseau des Bibliothèques de l'ULg. Protectrices de toutes ces richesses, les bibliothèques entendent veiller tant à leur conservation qu'à leur accessibilité.

Visant la numérisation des fonds et collections culturels et patrimoniaux conservés notamment dans les musées, les centres d'archives et les bibliothèques, le plan Pep's offre des subventions pour la numérisation mais également la mise en ligne du résultat, via un portail numérique national. Dans ce cadre, ce sont donc 49 manuscrits remarquables de l'ULg qui ont été numérisés dont deux véritables perles rares. « *Un évangélaire de l'abbaye d'Averbode datant de 1150 et un psautier de Lambert le Bègue de 1255* », précise Stéphanie Simon, responsable de la cellule numérisation. Et le résultat est bluffant !

Le plan Pep's a permis, en faisant appel à un atelier spécialisé, de bénéficier de techniques et de technologies aussi délicates que pointues. « *En tant que bibliothèque universitaire, nos manuscrits servent d'outil de travail à des chercheurs. Un manque de rigueur dans la numérisation risquerait de fausser leurs résultats ; c'est pourquoi, nous avons été intransigeantes sur ce point* », insiste encore Stéphanie Simon. « *Ce plan*, poursuit sa

collègue, *nous permet de répondre à deux objectifs contradictoires : d'une part, garantir les conditions de conservation exigeantes (taux d'humidité, température constante, etc.) que requiert ce patrimoine et, d'autre part, les rendre accessibles au plus grand nombre.* » Dès février, outre la visibilité nationale offerte par la FW-B, les versions numériques des 49 manuscrits numérisés seront entièrement feuilletables, *on line*, en haute qualité sur le site des bibliothèques* ou à découvrir, page par page, via des bornes numériques situées dans la bibliothèque Alpha (section des sciences historiques).

Coup d'envoi de cette renaissance numérique, un premier aperçu de ce travail sera présenté au grand public le 4 février. « *Quelques manuscrits originaux et leurs "jumeaux numériques" seront présentés à cette occasion* », annonce Stéphanie Audrit. L'événement sera également l'occasion de présenter les différents acteurs ayant pris part au projet ainsi que Frédéric Lemmers, responsable de la numérisation à la Bibliothèque royale et l'un des coordinateurs du projet *Europeana 14-18*, un portail d'exploration des collections numérisées par plusieurs dizaines d'institutions culturelles et scientifiques en Europe, que les bibliothèques de l'ULg comptent d'ailleurs bien intégrer à moyen terme.

Martha Regueiro

* Site des bibliothèques www.libnet.ulg.ac.be

Voir aussi la vidéo sur le site www.ulg.ac.be/webtv/manuscripts et l'article sur le site www.culture.ulg.ac.be/manuscripts2014

Soirée de clôture du volet ULg du plan Pep's

Le mardi 4 février, dès 18h, à la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.21.24, courriel stephanie.simon@ulg.ac.be

JANVIER

Je 30 • 8h30

Imprimante 3D, techniques additives : une révolution industrielle
Journée d'étude organisée par l'AILg
Au Sirris, Parc scientifique du Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : renseignements et inscription avant le 24 janvier, tél. 04.254.08.25, courriel ailg@ailg.be, site www.aailg.be

Je 30 • 12h40

Les concerts de midi
D. Chostakovitch, 2 pièces op. 11, et F. Mendelssohn, Octuor op. 20
Marc Danel, Gilles Millet, Zhuo Pin, Liya Petrova, violons, Vlad Bogdanas, Ning Shi, altos, Justus Grimm, Sébastien Walnier, violoncelles
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Informations sur le site www.midiliege.be

Je 30 • 18h30

La gestion des troubles du comportement en autisme
Conférence — Clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU)
Par le Pr Ghislain Magerotte (UMons)
Auditoire Portalis, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.92.96, site www.fapse.ulg.ac.be

Ve 31 • 11h

Journée d'accueil des étudiants Erasmus
Présentation de l'ULg et découverte de la ville, pauses gourmandes
Bâtiment central, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.55.47, courriel marta.kucharska@ulg.ac.be

Les 31 janvier, le 2 février à 15h ,
les 4, 6, 8 et 11 à 20h

Fidelio, de Ludwig van Beethoven
Opéra
Mise en scène de Mario Martone
Direction musicale de Paolo Arrivabeni
Opéra royal de Wallonie
Contacts : tél. 04.221.47.22, courriel info@operaliege.be

FEVRIER

Sa 1 • 16h

Menahem Pressler
Concert de piano
Schubert, Conate n°18, Kurtag, Impromptu all'ongherese, Schubert, Sonate n°21
Salle philharmonique, boulevard Piercot 25-27, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel oprl@oprl.be, site www.oprl.be

Je 6 • 18h30

Maladie de Crohn : de la compréhension des mécanismes à l'optimisation du traitement
Conférence — Liège Creative
Par le Pr Edouard Louis (ULg et CHU de Liège)
En collaboration avec Bioliege
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

JE 6 • 20h

ULg's got talent
Cabaret au profit du Télévie
Au Trocadéro, rue Lulay des Fèbvres
4000 Liège
Contacts : courriel veronique.goffin@ulg.ac.be

Le 6 à 18h30, les 7 et 8 à 20h30,
le 9 à 15h

Raymond Queneau in progress
Théâtre
Mise en scène d'Alain Chevalier (TURLg)
Théâtre universitaire de Liège, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : renseignements et réservations, tél. 04.366.53.78, site www.turlg.be

Je 13 • 20h15

Vivre au présent, secret du bonheur
Conférence — Grandes Conférences de Liège, en partenariat avec le CHU de Liège
Par Ilios Kotsou, chercheur en psychologie des émotions
Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège
Informations sur le site www.gclg.be

Lu 17 • 18h

Liège et la France : de l'amitié à l'alliance
Les rendez-vous de l'Alliance française
Conférence du Pr émérite Francis Balace et de Catherine Lanneau
Théâtre de Liège, place du 20-Août, 4000 Liège
Informations sur le site www.afliege.be

Lu 17 • 20h

Culture, Ornament and Identity
Conférence — cycle Architecture et Culture
Par Willem Jan Neutelings (bureau Neutelings Riedijk Architecten)
Organisée par la Société libre de l'Emulation et la faculté d'Architecture (ULg)
Théâtre de Liège, place du 20-Août 16, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.232.60.19, courriel emulationliege@skynet.be, site www.emulation-liege.be

Lu 17 • 20h

Sans les animaux, serions-nous humains ?
Conférence — Grande Conférence de l'ULg à Verviers
Par Vinciane Despret (ULg)
Espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers
Informations sur le site www.ulg.ac.be/conferencesverviers

Je 20 • 18h30

Comprendre et accompagner le dyslexique de l'enfance à l'âge adulte
Conférence — Clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU)
Par Martine Poncelet (ULg)
Auditoire Portalis, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.92.96, site www.fapse.ulg.ac.be

Ve 21 • 20h

Schizophrénie : des voix de Jeanne d'Arc aux neurosciences
Conférence de l'AMLg
Par Gabrielle Scantamburlo
Salle des fêtes du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

Les 21, 22, 28 à 20h30, le 27 à 18h30,
le 2 mars à 15h

Commémorations, de Jean-Claude Grumberg
Théâtre-crétation
Mise en scène de Brice Ramakers et Hugo Vandeplas
Théâtre universitaire de Liège, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : renseignements et réservations, tél. 04.366.53.78, site www.turlg.be



Les anciens bains de la Sauvenière deviennent Cité Miroir



Marc Verpoorten - Office du tourisme - ville de Liège

Sacré Charlemagne!

Le point sur l’histoire et les clichés

Grand réformateur culturel et religieux pour les uns, roi guerrier conquérant et fanatique pour les autres – plus de 3000 Saxons passèrent par le fil de son épée pour répondre au principe “le baptême ou la mort” –, fondateur d’un immense Empire unifié de l’Ebre à l’Elbe, inventeur de l’école, ami de Tchanchtès : Charlemagne multiplie les étiquettes et les références, mêle les superlatifs comme les critiques. L’homme est majestueux, mais controversé. Une incontournable figure du Moyen Age qui continue de cristalliser les opinions. « Une chose est sûre : tout le monde le connaît ! Chacun le raccroche à quelque chose, il laisse rarement indifférent », sourit l’historienne médiéviste Florence Close qui consacre une conférence au grand représentant de la dynastie franque des Carolingiens, ce 28 janvier. Soit 1200 ans jour pour jour après sa mort, le 28 janvier 814 à Aix-la-Chapelle.

Pour cette carolingianiste, il plane autour de Charlemagne une forme de mystère, qui contribue à étoffer davantage encore sa légende. Parmi les grandes questions que suscite le fils de Pépin le Bref, celle de son origine : est-il, oui ou non, liégeois ? « On n’aura jamais de preuve de la présence de Pépin III et de son épouse dans nos régions à l’époque de la naissance de Charles (2 avril 747ou 748), puisqu’on ne dispose d’aucun texte ni vestige matériel l’attestant, malgré les fouilles archéologiques. De plus, on ne tenait pas de registres de naissance paroissiaux à l’époque et Charlemagne apparaît mentionné pour la première à l’Epiphanie 754, lorsqu’il a six ou sept ans, envoyé par le roi, son père, pour accueillir le pape Etienne II en Champagne-Ardenne », rappelle Florence Close, consciente de l’attache qu’entretiennent les habitants de Liège, Herstal, Jupille et du bassin mosan, comme en témoignent les rues, écoles, boutiques ou encore étiquettes de chocolat qui portent le nom de Charlemagne. « On sait, poursuit-elle, que Charlemagne célébra quatre fois Noël et cinq fois Pâques dans le “Palais royal” de Herstal entre 771 et 784. Mais la cour était alors itinérante, ce qui signifie que la région mosane constituait un point de chute parmi d’autres. Et de ce palais, on ne sait absolument rien. Toute tentative de reconstitution est impossible. »

Ceci dit, même si son berceau n’est peut-être pas à Liège, il n’en demeure pas moins que Charlemagne provient d’un lignage issu de nos régions : la Hesbaye. Et si l’Académie royale de Belgique a décidé, au XIX^e siècle, de déclarer Charlemagne “belge” (tout le monde se l’arrache : la France et l’Allemagne l’ont aussi repris dans leurs biographies nationales !), la question n’est pas définitivement tranchée… Ce flou n’enlève rien à la grandeur de celui qui est vu comme le “père de l’Europe”.

Pour cette conférence, l’historienne a choisi d’aller à contre-courant : au départ de la mort de Charlemagne en 814 à Aix, entouré de ses filles – à l’âge de 70 ans environ –, Florence Close remontera le cours du temps pour tenter de reconstruire le fil de sa vie et de réévaluer son ambitieux projet politique. Quel héritage livre-t-il ? En quoi cette période a-t-elle donné une impulsion considérable à la société médiévale européenne ? Quelle image laisse-t-il dans l’historiographie ? « On a tout vu, tout entendu sur Charlemagne. L’idée est de faire le point sur ce que l’on sait, sur ce que l’on dit et sur les clichés à bannir », conclut-elle.

Marie Liégeois

814-2014 - L’héritage de Charlemagne

Conférence de Florence Close, le mardi 28 janvier à 18h, à l’Espace rencontres des Chiroux, place des Carmes, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.232.86.41, site www.provincedeliege.be/bibliothequechiroux

La Cité Miroir

L'agora des temps modernes ouvre ses portes

Lors de sa fondation en 2004, l'ASBL Mnema ambitionnait de créer un lieu de rencontres, de débats et d'échanges citoyens ouvert à tous, même au-delà des limites du bassin liégeois. Un lieu qui verrait éclore diverses initiatives démocratiques, éducationnelles et culturelles. De cette volonté collective est née le projet de La Cité Miroir, véritable agora des temps modernes dont le nom renferme une forte connotation symbolique. « *Se regarder dans le miroir, c'est s'interroger, admettre ses faiblesses, apprendre l'humilité. C'est aussi accepter de se dévoiler au regard de l'autre, lui marquer sa confiance en faisant un pas supplémentaire dans sa direction* », explique Bernard Thiry, président de Mnema.

Les anciens bains et thermes de la Sauvenière se sont imposés comme le cadre idéal pour abriter ce pôle de réflexion et de référence dédié à la citoyenneté, à la démocratie, à la mémoire et au dialogue des cultures. Inauguré sous l'occupation nazie, ce colosse de béton a symboliquement été choisi comme un témoignage fort de lutte contre l'exclusion. Au terme de quatre années de travaux, le chantier qui a été confié au bureau d'études Pierre Beugnier et à Triangles Architectes est terminé.

L'aboutissement de cet ambitieux projet du bien-vivre ensemble a été présenté le 14 janvier, lors de l'inauguration officielle. La Cité Miroir, écrin citoyen niché au cœur de Liège, se dévoilera ensuite au grand public lors des journées portes ouvertes des 17, 18 et 19 janvier. Des activités musicales et théâtrales

ainsi qu'une conférence d'Abdou Diouf, le 16 janvier, ancien président du Sénégal, actuel secrétaire général de la Francophonie et docteur *honoris causa* de l'ULg, constitueront les temps forts de ce week-end. Les visiteurs seront amenés à découvrir un espace hors du commun dont la programmation mais aussi l'infrastructure illustrent une volonté de conjuguer intelligemment passé, présent et futur.

Composée d'une salle de conférences, d'un restaurant, d'une cafétéria et d'une médiathèque aux lignes modernes et épurées, La Cité Miroir entend néanmoins cultiver un lien étroit avec son héritage historique et patrimonial. La restauration de l'édifice, conçu dans les années 40 par Georges Dedoyard et partiellement classé au patrimoine wallon, a été pensée et exécutée dans le respect de l'aménagement originel des lieux afin d'en sauvegarder la mémoire et de leur rendre leur prestance d'antan. Le grand bassin autrefois utilisé pour les baignades, les cours de natation et les compétitions a été transformé en salle de spectacles et d'expositions. Il accueillera notamment la Biennale de photographie 2014. Le petit bassin, baptisé "Rosa Parks", est quant à lui destiné à accueillir les visiteurs provenant de l'entrée principale, place Xavier Neujean. Deux expositions permanentes seront également accessibles au public tout au long de l'année – "Entre Galeries et Forges. Histoire d'une émancipation" et "Plus jamais ça", parcours éducatif des Territoires de la Mémoire –, lesquelles amèneront le public à renouer avec sa mémoire collective.

Afin de proposer une programmation riche et variée, l'ASBL Mnema s'est entourée de nombreux partenaires. L'université de Liège et son recteur Bernard Rentier, notamment, ont fait partie de l'aventure dès le départ. « *J'ai d'emblée été enthousiasmé par ce grand projet*, explique le Recteur. *Les activités citoyennes et démocratiques proposées par Mnema rejoignent parfaitement la philosophie de l'Université. Cette initiative méritait pleinement notre soutien : l'Université fera profiter Mnema de son réseau, notamment de ses conférenciers internes ou externes. Par ailleurs, la Maison des sciences de l'homme de l'ULg trouvera en La Cité Miroir un espace privilégié pour l'organisation de ses rencontres. Cette jeune organisation, miroir dans lequel les groupes, les structures et les individus pourront s'observer eux-mêmes, concerne les étudiants de toutes les Facultés, car elle est vouée à donner aux citoyens de demain un terrain d'exploration de la vie et de la société. Je les encourage donc vivement à la fréquenter.* »

Marjorie Ranieri
Voir aussi l'article sur le site
www.culture.ulg.ac.be/citemiroir

La Cité Miroir

Place Xavier Neujean 22, 4000 Liège

Contacts : tél. 04.230.70.50,
courriel info@citemiroir.be,
site www.citemiroir.be



Cerbiatti del nostro futuro - Virgilio Sieni

Pays de danses

Festival du 24 janvier au 14 février

Véritable fenêtre ouverte sur la chorégraphie contemporaine, le festival Pays de danses proposé une année sur deux par Serge Rangoni, directeur du Théâtre de Liège, prendra possession des nouvelles scènes de la place du 20-Août du 24 janvier au 14 février.

En plus des grands noms de la danse contemporaine européenne (Emio Greco ou José Montalvo, notamment), le festival accueillera pêle-mêle des artistes étrangers moins connus mais prometteurs comme Victor

Hugo Pontes, des chorégraphes belges appréciés par les amateurs de danse, Anne Teresa de Keersmaecker, Michèle Noiret et Clément Thirion, entre autres.

Virgilio Sieni, chorégraphe florentin, sera particulièrement mis à l'honneur. Il présentera quatre spectacles (De Anima, Esercizi di primavera, Pinocchio, leggermente diverso et Cerbiatti del nostro futuro), l'occasion – rare – de découvrir une chorégraphie exceptionnelle inspirée des arts martiaux et de l'histoire de l'art.

Entre tradition et modernité, le festival fera aussi la part belle à l'une des chorégraphes majeure de Corée du Sud, Eun-Me Ahn, qui clôturera la 5^e édition du festival avec Dancing Grandmothers, en première européenne.

Pa.J.
voir aussi le site www.culture.ulg.ac.be/pdd2014

Contacts : renseignements et réservations,
tél. 04.342.00.00, site www.theatredeliège.be

éCHOS

Gavage

Une pratique irrespectueuse de l'animal ? Ce n'est pas l'avis d'André Théwis, professeur émérite à Gembloux Agro-Bio Tech ULg et actuel président de la filière avicole et cunicole de Wallonie. *Cela a été démontré par des recherches physiologiques*, explique-t-il dans *La Libre Belgique* (20/12). *D'autre part, beaucoup d'idées complètement fausses sont véhiculées sur la manière dont se fait ce gavage. En réalité, il faut savoir qu'il y a d'abord toute une préparation. Les jeunes canetons, de 9-10 semaines, sont laissés sur un pâturage de manière à ce qu'ils mangent de l'herbe et cela a pour effet de dilater la partie inférieure de l'œsophage. Et puis, avant la période de gavage proprement dite, qui dure de 10 à 12 jours, il y a ce qu'on appelle le pré-gavage où l'on habitue les animaux à manger des grandes quantités, ce dont sont capables les palmipèdes. Enfin, on augmente progressivement la quantité de nourriture. Il y a donc tout un savoir-faire qu'on respecte très généralement. Et on constate que le canard ou l'oie s'approche sans crainte du gaveur, plus qu'à l'égard de toute autre personne. Cela veut dire qu'il n'est pas effrayé par l'opération.*

Privatiser les bus ?

Une analyse comparative des opérateurs de transport publics et privés que nous avons réalisée en France indique que **les opérateurs privés sont en moyenne moins coûteux et donc demandent moins de subsides**. Axel Gautier, professeur à HEC-ULg (*L'Echo*, 30/11).

Terrorisme

Al Qaeda, en tant que producteur idéologique, n'a jamais cessé d'exister. Son action est aujourd'hui plus diffuse, moins structurée, ce qui la rend plus redoutable encore. Alain Grignard, maître de conférences en science politique et spécialiste du terrorisme (*L'Echo*, 17/12).

Besoin de soutien durant la session?

L'ULg propose une série de **mesures d'aide et d'accompagnement**, à voir dans la vidéo ULg.TV <http://webtv.ulg.ac.be/instabloque>
Par ailleurs, jusqu'à la fin des examens, les étudiants qui le souhaitent peuvent partager, sur leur compte Facebook, Instagram ou Twitter, des images de leur blocus en utilisant les hashtags #InstaBloque #ULg
Bons examens à tous !

Un peu plus près des étoiles

Le satellite GALIA était lancé le 19 décembre, avec pour objectif de **mesurer les caractéristiques de plus d'un milliard d'objets célestes**. Dans le cadre d'une matinée scolaire, l'ULg recevait des classes de primaire et secondaire pour leur expliquer les enjeux de cet engin spatial. <http://webtv.ulg.ac.be/gaia>

Immersion bilingue précoce

L'immersion bilingue précoce peut-elle avoir des effets néfastes sur les apprentissages scolaires ? **Les résultats d'études récentes**, menées par Martine Poncelet et Anne-Catherine Nicolay, battent cette opinion largement répandue en brèche. <http://reflexions.ulg.ac.be/ImmersionBilingue>

Nickelodéon

Le ciné-club universitaire Nickelodéon existe depuis 20 ans ! Cette aventure incroyable, qui a pu évoluer au gré de la technologie, est retracée par quelques-uns de ceux qui ont été aux commandes, dont le Pr Marc-Emmanuel Mélon <http://culture.ulg.ac.be/nickelodeon20ans>

Nadia Khiari

Nadia Khiari, caricaturiste tunisienne, recevait les insignes de docteur *honoris causa* de notre Université en septembre dernier. La médiatisation des révolutions arabes étant au cœur de ses recherches doctorales, **Marta Luceno Moreno nous propose une interview de cette femme exceptionnelle**. <http://culture.ulg.ac.be/khiari2013>

Dumping social : que fait l'Union européenne ?

Les craintes liées au dumping social au sein de l'Europe se sont intensifiées au fur et à mesure de l'intégration européenne. **Alexandre Defossez, dans le cadre de sa thèse, fait le point sur les réactions de l'Union européenne face à ce dumping**. <http://reflexions.ulg.ac.be/DumpingSocial>

L'architecture pour rebâtir les cités Liège pourrait-elle s'inspirer de Marseille en termes d'urbanisme ? C'est ce que sont partis vérifier les étudiants de la faculté d'Architecture à l'occasion de "Marseille-Provence 2013. Capitale européenne de la culture", afin de mieux comprendre les cités en pleine mutation. <http://webtv.ulg.ac.be/marseille>

COUP D'ŒIL

LIÈGE ET L'ALLEMAGNE



Pour clôturer l'Année de l'Allemagne à l'ULg, Robert Halleux, membre de l'Institut, président du Centre d'histoire des sciences et des techniques de l'ULg, donnera une conférence intitulée **“Liège et l'Allemagne. Une Université et sa Ville entre mémoire et projet”**. La conférence évoquera la science et la technologie et s'articulera sur la notion de réseau. « *En science, j'évoquerai les réseaux qui ont acheminé, dans un sens ou dans l'autre, la nouvelle science arabe au XII^e siècle, la chimie de Paracelse au XVI^e, la Naturphilosophie vers 1800, la physiologie expérimentale et l'érudition philologique à la fin du XIX^e siècle. En technologie, je parlerai des transferts industriels, les Mariotte en Rhénanie au XV^e siècle, les établissements John Cockerill au XIX^e, mais aussi la participation allemande dans la FN et la société de Prayon.* » La même idée servira de fil conducteur pour parler du présent et de l'avenir, en traçant autour de Liège des cercles concentriques, l'Euregio, la Grande Région, les collaborations scientifiques bilatérales et multilatérales. « *Du point de vue industriel, je mettrai l'accent sur la logistique avec l'aéroport de Bierset, le port autonome et le TGV fret.* » La conférence aura lieu le lundi 3 février à 18h, à la salle académique, place du 20-Août, 4000 Liège.

Contacts : courriel relationsexterieures@ulg.ac.be

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Le 10 décembre, S.E.M. Mitsuo Sakaba, ambassadeur du Japon auprès du royaume de Belgique, a remis à **Andreas Thele**, directeur du Centre d'études japonaises, la décoration "Ambassador's Commendation", lors d'une réception donnée à sa résidence pour célébrer l'anniversaire de l'empereur du Japon, le 23 décembre, jour de Fête nationale.

Quatre membres de la faculté de Médecine, **Philippe Boxho** (médecine légale), **Olivier Bruyère** (santé publique), **Vincent Geenen** (recherche médicale translationnelle) et **Renaud Louis** (pneumologie) ainsi que **Cécile Clercx** (faculté de Médecine vétérinaire) ont été nommés "membres associés" de l'Académie royale de Médecine.

PRIX

A l'occasion du 5^e Salon du livre juridique du 12 octobre au Conseil constitutionnel, **Nicolas Petit** a reçu "le prix du livre juridique" pour son ouvrage *Droit européen de la concurrence*, paru dans la collection Domat, Librairie générale de droit et de jurisprudence (LGDJ).

La fondation Jaumain a remis son 13^e prix (concernant les recherches biomédicales) à **Laurent Fillet**, chargé de cours en vaccinologie de la faculté de Médecine vétérinaire, pour son travail sur les gamma-herpèsvirus.

concours CINEMA

Henri

Un film de Yolande Moreau

Avec Pippo Delbono, Candy Ming, Jackie Berroyer, Liq, Simon André
A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière



Henri marque le retour à la réalisation de Yolande Moreau, actrice à la merveilleuse générosité justement récompensée. Et lorsqu'on parle de retour, on en oublierait presque qu'il s'agit là en réalité du premier long métrage dont elle assure seule la réalisation. Sans doute parce que s'y retrouvent tous les charmes d'un univers qu'elle a déjà pu développer par ailleurs, par ses choix d'auteur et d'interprète bornés de justesse. Les mêmes qui continuent de séduire depuis *Quand la mer monte...* (coréalisé avec Gilles Porte en 2004) et quelques Césars rendus (dont celui du meilleur premier film). Et de grand large, d'histoire d'amour entres des gens émotionnellement trop à l'étroit ou d'émotifs géants ballottés de la scène à l'écran, il en est à nouveau question avec *Henri*.

Cet Henri (justement interprété par le metteur en scène et acteur de théâtre Pippo Delbono), un Italo-Belge cinquantenaire presque typique et franchement mou, tient avec sa femme Rita (Liq, dont la disparition prématurée ne pourra tout à fait nous désoler) un petit restaurant dans le Borinage. La cantina accueille clients de passage et piliers de comptoir, dont quelques colombophiles partageant avec le patron des lieux une passion aussi insatiable que leur soif perpétuelle. Lorsque sa femme vient à décéder sans avertissement, Henri se retrouve désemparé. Rosette, un "papillon blanc" venu d'un foyer proche, est engagée pour l'aider au restaurant. Sa légère déficience mentale fait d'elle un être un brin décalé, engagé dans la quête voilée d'un peu de "normalité". Ses aller-retour entre son foyer et son lieu de travail s'apparentent à des franchissements ; le pont qu'elle traverse chaque jour n'est-il pas, finalement, celui qui se voit posé entre deux univers apparemment cloisonnés? Une contamination, un dérèglement qui vient finalement perturber la vie à peine dérangée d'un homme jusque-là engourdi.

EN BREF

DON

Chaque année, **l'Association royale des étudiants en médecine (Arem) organise des manifestations dont les bénéfices sont reversés à des projets humanitaires**. Cette année, ce sont les urgences pédiatriques du CHR de la Citadelle qui ont été choisies. Objectif : humaniser les soins accordés aux petits patients.

LIÉGEOIS DE L'ANNÉE

Pour le concours du Liégeois de l'année, l'Université sera une fois encore concernée, directement ou indirectement, car sont nommés dans différentes catégories :

- OUTFI-1 (le nanosatellite)
- François Gemenne (chercheur au Cedem)
- Pierre Kroll (docteur *honoris causa* de l'ULg)
- Nafitassou Thiam (étudiante-sportive, voir page 10)

N'hésitez pas à voter pour eux sur le site internet de *La Meuse* : www.liegeois.be

KITABU

L'opération Kitabu, qui consiste à revendre les livres en surplus des bibliothèques de l'ULg pour équiper des bibliothèques universitaires dans les pays du Sud (au Congo en particulier) a connu cette année un franc succès : **la vente a rapporté 6420 euros, auxquels il faudra ajouter le produit de la vente sur internet des ouvrages les plus rares**. Outre ce beau résultat, l'opération a donné à ses organisateurs de belles raisons de se réjouir : plus de 3500 livres vendus vont connaître une nouvelle vie; les acheteurs ont eu le plaisir d'acquérir des ouvrages anciens qu'ils cherchaient ou d'autres qu'ils ne cherchaient pas; des donateurs se sont fait connaître, dont les dons de livres seront d'abord sélectionnés par les bibliothécaires pour combler des manques éventuels des bibliothèques de l'ULg et le reste sera mis en vente par Kitabu ; enfin, l'argent récolté va permettre d'acheter des livres neufs répondant aux besoins précis des bibliothèques des pays du Sud. A présent bien rodée, l'opération se poursuivra l'année prochaine. Les membres de la communauté universitaire qui souhaitent y participer peuvent se faire connaître. ...

Contacts : courriel me.melon@ulg.ac.be

LA SCIENCE DANS TOUS LES SENS

Tous les deux ans, l'ASBL Science et Culture organise, à la sortie de l'hiver, des démonstrations scientifiques à destination des élèves du 2^e degré de l'enseignement secondaire. Cette année, **une trentaine d'expériences spectaculaires de physique, chimie et biologie concernant nos cinq sens et des illusions étonnantes** seront présentées et commentées par des animateurs scientifiques, lors de séances d'une durée de deux heures. Du 13 au 27 février, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10 à 12h15 et de 13h45 à 16h, à la salle de théâtre Dick Annegarn (bât. B8, P15), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.35.85, courriel sci-cult@guest.ulg.ac.be, site www.sci-cult.ulg.ac.be

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Cette année, l'université de Liège remet le couvert avec son concours "Ma thèse en 180 secondes". Le succès de l'année dernière a conforté le Conseil du doctorat et Réjouissances dans l'idée de répéter et d'étendre l'expérience à l'ensemble des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. "Ma thèse en 180 secondes", qu'est-ce encore ? C'est **un défi de vulgarisation qui vous amène à présenter votre thèse en 180 secondes de manière claire et concise**. La finale ULg aura lieu le mercredi 26 mars à 17h en la salle académique (place du 20-Août). Les cinq premiers participeront à la finale interuniversitaire qui se déroulera en ces mêmes lieux, le 22 mai. Les lauréats de cette finale belge francophone s'envoleront pour la finale internationale, en septembre à Québec. Inscription avant le 4 février.

Contacts : informations et inscriptions sur le site www.mt180.be, tél. 04.366.30.82, courriel doctorat@ulg.ac.be, ou tél. 04.366.96.96, courriel sciences@ulg.ac.be

8^e PROGRAMME-CADRE

Horizon 2020 vient de démarrer le 1^{er} janvier, pour sept ans. Il est doté d'un budget de 80 milliards d'euros et finance des projets résolument interdisciplinaires autour de trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Il couvrira l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforcera le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises. Le 11 décembre, la Commission européenne a présenté les premiers appels à projets dans le cadre d'Horizon 2020. Les appels relatifs à la période 2014-2015 concernent notamment les petites et moyennes entreprises (PME), les aspects liés à l'égalité entre hommes et femmes, et le débat sur le rôle de la science dans la société. En outre, de nouvelles règles établissent l'"Open access" comme une des exigences du programme Horizon 2020, afin que les résultats des projets publiés soient librement accessibles. Informations sur le site <http://ec.europa.eu/research>

BOURSES

Le conseil d'administration du FRS-FNRS a retenu 44 candidats de l'ULg (39 FRIA, 5 Fresh) qui vont, pendant quatre ans, mener leurs travaux de recherche en tant qu'aspirants et candidats spécialistes doctorants. Les 43 renouvellements demandés ont été obtenus. Informations sur le site www1.frs-fnrs.be/fr/

DÉCÈS

Nous avons appris avec un vif regret le décès, survenu le 12 novembre, d'**André Nisen**, professeur honoraire de Gembloux Agro-Bio Tech, celui, survenu le 24 décembre, de **Joseph Moors**, professeur émérite de la faculté de Philosophie et Lettres, et celui, le 27 décembre, de **Raymond Baurant**, chargé de cours honoraire de Gembloux Agro-Bio Tech. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Rien d'étonnant à cela, finalement. Tous ces personnages, un peu penauds et inscrits dans une lenteur constitutive, seraient des particules informes d'une Yolande Moreau protéiforme, si elle avait pu. Admirablement posés et campés dans la première partie du film, ils offrent quelques ressorts comiques portés par une dynamique presque burlesque, qui en fait des êtres forcément un peu typés. Le film impose d'emblée un regard tendre et amusé qui, d'un humour de la répétition et du rythme cassé, passe rapidement à ce qu'il préparait, nous laissant dans un égal désarmement.

Certains, peu sensibles à ces univers, y verront là une énième ballade en terres connues, avec les mêmes compagnons de route (la clique habituelle, rencontrée sur les tournages d'amis allumés, d'exilés grolandais aux joyaux du royaume) et la ritournelle du fritkot institutionnalisé par le cinéma belge ou celui qui voudrait s'en approcher. Les autres se réjouiront de trouver une déferlante retenue de subtilité et d'humanité, entre poésie, références et métaphores, dans l'envol timide d'êtres fragiles, qui sous les ailes de papillons cachent leur aspiration à bifurquer comme les pigeons.

Renaud Grigoletto

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL *Les Grignoux*, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 22 janvier de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : quel acteur belge grouillesque fait une apparition dans ce film ?

Imagerie médicale

Orthanc, un logiciel libre

Connaissez-vous Orthanc ? Non pas la tour du sorcier Saroumane que décrit Tolkien dans *Le Seigneur des anneaux*, mais le logiciel *open source* développé par le département de physique médicale du CHU de Liège... Actuellement intégré à la routine clinique de l'hôpital, ce programme répond à de nombreux besoins médicaux rencontrés sur le terrain. Pour Sébastien Jodogne, docteur en sciences informatiques au CHU, la référence au célèbre auteur anglais s'est imposée d'elle-même : « *Dans la tour qu'évoque Tolkien se trouve un palantir, une pierre magique qui permet une vision à distance, tout comme notre projet en imagerie médicale.* »

En explosion

Le développement d'Orthanc part d'un double constat. Le premier : tous les hôpitaux sont tributaires des fabricants d'imagerie médicale* qui proposent des solutions intégrées pour autant que l'on reste dans leur écosystème. « *Dès que l'on fait des échanges entre plusieurs hôpitaux, des difficultés d'interopérabilité se font immédiatement sentir car, en milieu hospitalier, contrairement à ce que l'on imagine, il n'est pas toujours simple de faire voyager une image d'un point A à un point B* », explique Sébastien Jodogne. Le second constat est dressé par l'Organisation mondiale de la santé qui, en parallèle avec l'augmentation de l'espérance de vie, prévoit en Belgique une augmentation de 32% du nombre de cancers dans les 20 prochaines années. Or, l'imagerie médicale est primordiale tant pour le diagnostic que pour la prise en charge thérapeutique des cancers. *De facto*, le volume des images médicales traitées par les hôpitaux est déjà en pleine explosion.

Aujourd'hui, l'imagerie médicale, toujours plus précise et de plus en plus souvent en trois, voire en quatre dimensions, nécessite des capacités de stockage importantes : on parle en méga-octets. Les risques d'erreurs liés à la manipulation manuelle de cette multitude de fichiers volumineux ne sont pas négligeables. Une gestion transversale s'impose. C'est ici qu'intervient Orthanc...

Orthanc est un logiciel dont le code-source peut être téléchargé et utilisé librement par des chercheurs ou par les responsables du

réseau informatique d'un hôpital. « *Il convient de souligner l'approche académique, ouverte et collaborative qui a été privilégiée pour ce développement de qualité industrielle réalisé dans les murs d'un hôpital universitaire* », insiste Sébastien Jodogne. En effet, les logiciels propriétaires existants se caractérisent souvent par un coût élevé, par des besoins de matériel spécifique et/ou par une complexité d'administration.

Grâce à Orthanc, les hôpitaux peuvent optimiser l'interconnexion entre équipements d'un même service ou entre plusieurs services médicaux. « *Tout système d'imagerie médicale peut se connecter à Orthanc pour envoyer ou recevoir des images, selon le standard dicom (qui est à la médecine ce que le "jpeg" est au graphisme)* », poursuit le chercheur. Le personnel médical peut également consulter et manipuler les images à distance, « *y compris depuis un simple PC* », en se connectant à l'interface web du logiciel. Inversement, cette interface web peut être utilisée pour importer le contenu d'un CD envoyé par une autre institution hospitalière.

Mieux encore, Orthanc est un logiciel versatile qui peut être piloté par d'autres outils informatiques, ce qui permet d'automatiser les flux d'imagerie médicale. Par exemple, Orthanc est actuellement utilisé pour automatiser le processus d'anonymisation d'images qui sont envoyées à des firmes extérieures dans le cadre d'études cliniques en radiologie.

Une innovation sociale et durable

« *Notre logiciel se base sur des besoins clairement identifiés, tant en routine clinique qu'en recherche médicale et préclinique* », complète Sébastien Jodogne. Orthanc contribue à conférer une meilleure indépendance technologique aux hôpitaux et permet d'éviter un recours encore trop systématique à des gravures de CD. « *J'aime imaginer que ce produit ouvert pourra être utilisé dans les pays en voie de développement ou au sein d'unités qui fonctionnent avec des budgets limités* », conclut-il.

Pierre Demoitié
Voir la vidéo de présentation sur <http://goo.gl/tRAQ54>



Faciliter le transfert des images médicales

* L'imagerie médicale regroupe l'ensemble des techniques qui permettent d'acquérir des images du corps humain, la plus ancienne étant la radiographie. La tomodesitométrie (le *scanner*), capitale pour la radiothérapie, est une extension de la radiographie qui permet de visualiser le corps humain en trois, voire en quatre dimensions. L'échographie, qui exploite quant à elle les ultrasons selon le principe du sonar, est utilisée notamment lors de la surveillance des grossesses. Il est également possible de réaliser des images du corps humain en administrant au patient un traceur radioactif dont la désintégration peut ensuite être observée : on parle alors de scintigraphie ou de tomographie par émission de positons (*PET-scan*). Citons enfin l'imagerie par résonance magnétique (IRM) qui permet d'obtenir des images en deux ou trois dimensions grâce à l'utilisation d'un champ magnétique puissant et stable produit par un aimant supraconducteur.

Sébastien Jodogne participera à la rencontre Liège Creative sur "Le logiciel libre au service de l'imagerie médicale", le 21 mars à 12h au château de Colonster.

Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.08, courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

Bien-être au travail

Soutien psychosocial du personnel de l'ULg

L'invitation avait été lancée par courriel le 19 novembre, à 14h44. En dix minutes, les 15 places disponibles pour la journée d'initiation du 8 février au tai chi-brain gym étaient parties. Comme des petits pains ! Premier répondant, premier servi : la formule vaut pour toutes les activités organisées par la "cellule bien-être psychosocial" de l'ULg. « *Toutes les propositions que nous lançons sont rapidement complètes, avec de longues listes d'attente* », glisse Marie Barbier, responsable de la cellule au sein de l'administration des ressources humaines (ARH) qui fête en janvier 2014 sa première année d'existence.

Point de départ de sa création : la volonté de la part de l'ARH d'aller plus loin que ce que prévoit la législation en matière de bien-être pour ses 3500 agents. « *Des initiatives existaient mais principalement à destination des étudiants. Pour le personnel, les actions étaient essentiellement centrées sur l'ergonomie, la santé, la prévention, etc. Mais concernant les aspects psychosociaux, il n'existait pas d'interlocuteur clairement défini* », explique Marie Barbier, docteur en psychologie par ailleurs.

Le rôle de la cellule ne se limite pas à l'organisation de séances de tai chi-brain gym, de yoga, et de bourses aux vêtements. Au niveau institutionnel, Marie Barbier œuvre à la mise en place d'une politique globale du bien-être, notamment en participant à la rédaction d'un règlement de travail. Elle peut aussi intervenir pour réaliser une analyse de risques psychosociaux au sein d'un service. La cellule a également mis en place un "rapport d'étonnement" à destination des nouveaux engagés en contrat à durée indéterminée. « *Trois mois après leur entrée en fonction, ils sont conviés à un entretien lors duquel ils pourront exprimer, s'ils le souhaitent, leurs impressions, leurs surprises, leurs déceptions, etc.* », explique Marie Barbier. En outre, une brochure d'accueil à destination du personnel

scientifique a été réalisée sur le canevas de la brochure d'accueil du Pato qui existait déjà.

Marie Barbier et Emilie Hirt sont aussi les deux personnes de confiance au sein de l'établissement. C'est vers elles que les agents se tournent lorsqu'ils souhaitent évoquer un souci lié au bien-être au travail. « *On reçoit en moyenne une demande par semaine, estime la psychologue. Les problèmes les plus fréquents sont d'ordre relationnel. On écoute la personne pour qu'elle y voie plus clair, en toute confidentialité et, si elle le souhaite, on peut la rediriger vers d'autres services, proposer une rencontre ou une conciliation.* »

La cellule collabore avec les services "qualité de vie étudiante", prévention et médecine du travail (SPMT), protection et hygiène du travail (SUPHT), notamment. Marie Barbier et Emilie Hirt participent régulièrement à des colloques et ont rencontré leurs homologues au sein d'autres universités, afin de parfaire les missions du service. A moyen terme, leur souhait est de concevoir un programme de soutien pour les personnes absentes de longue durée. « *Des études démontrent que plus une absence perdure, plus elle risque de se prolonger. L'objectif serait dès lors de permettre de garder des liens avec ces agents afin de préparer leur retour* », reprend Marie Barbier.

Toucher toujours davantage de membres de l'ULg est une constante volonté. « *Nous essayons petit à petit d'étendre notre champ d'action, confirme la responsable. Nos initiatives ont pour but de créer du lien entre collègues, de se retrouver.* » Et d'aider à atteindre progressivement ce délicat équilibre appelé "bien-être" qui permettra à chacun d'effectuer son travail dans un état serein et apaisé.

Mélanie Geelkens

Contacts : tél. 04.366.55.29, courriel Marie.Barbier@ulg.ac.be

Inspiration Days

Zoom sur l'économie sociale le 12 février

Promouvoir l'entrepreneuriat soci(ét)al dans les écoles de gestion belges, telle est l'ambition du Centre d'action pour une économie positive, Poseco*. Le projet "Inspiration Days", soutenu par la Loterie nationale, qui a déjà fait une halte le 3 décembre à la Solvay Brussels School (ULB), s'arrêtera à l'université de Gand le 17 mars et à HEC-Ecole de gestion de l'ULg le 12 février prochain.

12 ateliers interactifs seront organisés à Liège avec le concours du Centre d'économie sociale (CES) et plus particulièrement de l'Académie des entrepreneurs sociaux @HEC-ULg**. Des entrepreneurs sociaux viendront parler de leurs activités et partager leur expérience avec les étudiants. La journée se clôturera par une grande conférence réunissant, sous forme de table ronde, plusieurs acteurs dans le domaine. « *Le projet vise à rapprocher le monde académique de l'entrepreneuriat social, explique Benjamin Huybrechts, chargé de cours à HEC-ULg. Nous voulons d'une part présenter aux étudiants de 3^e bachelier et de master la diversité des initiatives qui mettent l'activité économique au service de finalités sociétales et, d'autre part, leur montrer combien il s'agit de secteurs innovants et motivants.* » Des thématiques comme le financement de l'entrepreneuriat social, le *coaching*, les *business models*, le *coworking* et l'intelligence collective seront évoquées et débattues. De quoi nourrir la réflexion et, encore mieux, l'action dans le chef des étudiants et de la communauté universitaire.

Pa.J.

* Le Centre Poseco a pour mission de promouvoir l'entrepreneuriat soci(ét)al et de contribuer à une approche de l'économie en phase avec les défis sociaux et environnementaux actuels. C'est ce qu'ils appellent "l'économie positive". Voir le site www.poseco.org

** L'Académie des entrepreneurs sociaux est une plateforme qui rassemble les activités de formation, de soutien et de mise en réseau des entrepreneurs sociaux portées par le Centre d'économie sociale de HEC-ULg. Récemment lauréate du prix Zénobe 2013, elle associe différents partenaires du secteur, dont notamment Poseco. Informations sur le site www.academie-es.be

Inspiration Days@HEC-ULg

Le mercredi 12 février, à 14h, à HEC-Ecole de gestion de l'ULg, rue Louvrex 14, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.37.73, courriels hmouchamps@ulg.ac.be (informations ateliers) et julie.rijpens@ulg.ac.be (informations conférence et Académie des entrepreneurs sociaux), site www.inspirationdays.biz

Spike d'Or 2013

Nafissatou Thiam étudiante-sportive de haut niveau

Allez-vous chercher à faire le meilleur demain ? « *Ah ben oui, c'est sûr. Je vais me donner à fond, comme toujours. Je n'ai pas envie de regretter quoi que ce soit ici car ce sont de super conditions pour moi qui suis encore très jeune* », s'enthousiasmait Nafissatou Thiam au troisième jour des championnats du monde d'athlétisme du mois d'août à Moscou.

Une réponse à son image. Celle d'une fille douée, sympathique et qui arbore souvent un petit sourire en coin dont on ne sait s'il exprime une note d'espièglerie ou un certain régal à vivre la vie d'une sportive de haut niveau avec le vent en poupe. A 19 ans, cette étudiante de 1^{er} bachelier en géographie a en effet déjà goûté aux podiums et aux records et ne compte pas arrêter sa course, un peu dans le sillage de la championne olympique belge Tia Hellebaut qui avait débuté en heptathlon avant de briller en saut en hauteur.

« *On me demande s'il ne serait pas judicieux de me centrer sur la hauteur, qui est mon point fort. On verra... Je suis encore jeune et je n'y pense pas pour le moment. Mais si je commence à sauter deux mètres, c'est sûr que je reconsidérerai la question* », ajoute celle qui avait émergé au plan médiatique en établissant un nouveau record du monde junior du pentathlon. 8 secondes 65 au soixante mètres haies, 1 mètre 84 en hauteur, 14 mètres en lancer du poids, 6 mètres 30 en saut en longueur et 2 minutes 21 secondes et 18 centièmes au 800 mètres lui avaient rapporté un total de 4558 points. Mais cette performance réalisée à Gand lors des championnats de Belgique d'épreuves combinées, au mois de février, n'avait pas été validée en l'absence d'un médecin agréé par la Communauté flamande pour effectuer un test anti-dopage le jour du record. Malgré un contrôle négatif effectué le lendemain au domicile, l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) n'avait pas accepté d'interpréter le règlement en sa faveur.

« *Cela va être plaidé devant le tribunal arbitral du sport, mais je crains qu'il ne faille du temps et que nos chances de gagner soient minces* », se

résigne Nafissatou. Un aquabonisme qui dénote face à la perception que l'on peut avoir d'un tempérament sportif ? « *Non! Ça me tient à cœur mais je suis vite passée à autre chose. Il vaut mieux regarder devant que derrière et je comprends la décision comme le règlement, même si ce n'est pas moi qui ai fait la faute*. » Son horizon, il est vrai, est nettement plus absorbant que le court sillage laissé par son jeune palmarès. Même s'il n'y a pas de championnats espoirs (sa catégorie) cette année, les championnats d'Europe seniors en Suisse se profilent en août 2014. Et même si elle se refuse toujours à faire des pronostics, par superstition, cette pétulante athlète ne devrait pas y faire du tourisme : « *Il y aura des filles plus âgées, avec un meilleur niveau et le top mondial en heptathlon est européen : les dix premières places ne sont donc pas facilement accessibles. Alors je verrai par rapport à mes records personnels*. »

Invitée en mars aux championnats d'Europe en salle à Göteborg, elle avait atteint la 6^e place en égalant sa meilleure performance à la hauteur en indoor. En juillet, elle décrochait la médaille d'or aux championnats d'Europe juniors à Rieti (en Italie) en battant ses records personnels au 100 mètres haies, au poids, à la longueur, au javelot et au 800 mètres ! Par la même occasion, elle battait le record de Belgique d'heptathlon de Tia Hellebaut.

Pour ce qui est de ses performances futures, Nafissatou Thiam, qui se refuse aussi à conjurer le mauvais sort avec des objets fétiches, en compétition, de peur de les oublier un jour, peut compter sur son statut d'étudiante sportive à l'ULg qui va lui permettre d'étaler son bachelier sur quatre ans. « *A la base, j'avais pris 45 crédits sur 60 à la rentrée mais j'ai dû redescendre à 38 car c'est assez dur d'étudier après les entraînements*. » Depuis l'an passé, le fait d'avoir emménagé dans un kot lui épargne tout de même les trajets en train entre Rhisnes (près de Namur) et Liège, mais le temps gagné n'ira pas aux loisirs. « *Je m'entraîne au RFCL depuis cinq ans et l'athlétisme a toujours été mon seul loisir. Etant d'origine sénégalaise [mais née à Bruxelles, ndlr], j'aurais voulu aller au Sénégal avec mes frères et ma sœur mais ça n'a*



pas été possible à cause de l'athlétisme. Il me reste quelques sorties, la musique et des festivals en été », résume cette étudiante pas banale, qui vient d'être récompensée par le Spike d'Or 2013.

Par contre, elle ne pourra plus ingurgiter tous les aliments gras ou sucrés dont elle raffole et qui font office de religion culinaire dans les festivals estivaux. Bonbons, chips et autres hamburgers des *fast food* seront impitoyablement éradiqués par son nutritionniste, dans un nouveau régime visant à améliorer ses performances. Un sacrifice consenti : « *J'adore l'athlétisme. Les voyages et la compétition en valent la peine. Ce qu'on vit est incroyable ! Et quand j'ai un coup de mou, dans les moments parfois difficiles, je repense à tout ça*. »

Fabrice Terlonge

Ram Dam Box

La culture liégeoise est dans la boîte

La fin du jeûne du ramadan, quand se profile la nuit, est l'occasion d'agapes donnant quelquefois lieu à des réjouissances orphéoniques. Résultat de l'altération du nom, le mot "ramdam" a pris le sens de vacarme. Alors la Ram Dam Box serait-elle une sorte de boîte à musique dont les tours de manivelle déclencheraient un tintamarre digne d'une fanfare de quartier avinée, enfermée dans une garde-robe ? Oui et non, serait-on tenté de dire. Car ce nouveau produit culturel liégeois entend bien faire du bruit pour porter le travail des artistes du cru dont les efforts pour se faire connaître éclosent dans des épiphénomènes. Cela, en surfant sur la vague des "box" qui, depuis deux ou trois ans, a réinvité le mystère et la surprise à domicile. "Glossy Box", "Darling Box", "Gourmi Box", "Deauty Box" (belge) et même la "Wouf Box" ou la "Miaou Box"... le phénomène s'active tellement qu'un site web "Toutes les Box" est né en France, pour recenser et tester, par catégories et originalités, le camaïeu de boîtes qui existent maintenant sur le marché.

Cette tendance des coffrets par abonnement est née aux Etats-Unis, sur le campus américain de Harvard, où des étudiantes ont eu l'idée de vendre leurs miniatures de parfums sur internet dans des packagings *cute* et *girly*. Le principe, qui a maintenant fait des centaines d'émules, consiste à souscrire à un abonnement payant (dont le prix avoisine la vingtaine d'euros) pour recevoir périodiquement une boîte-surprise adroitement décorée et contenant des produits, des bons à valoir ou des services choisis dans un registre déterminé. Si les box pullulent dans le domaine des produits cosmétiques, il en existe aussi pour le vin, la cuisine, les animaux domestiques, les loisirs, la mode ou les accessoires érotiques. « *Ma compagne était abonnée à Beauty Box, une déclinaison belge axée sur les produits de beauté, et je trouvais que c'était un bon concept de découverte à élargir à la culture* », se souvient François-



Xavier Cardon, jeune diplômé en communication de l'ULg, photographe et amateur de musique. « *Je me réjouissais de recevoir ma box et il m'a lancé que c'était dommage que le concept n'ait pas également été développé pour les dvd. Partant de cette boutade, nous sommes allés au bout de notre idée* », poursuit Coralie Meurisse, sa partenaire dans la vie et pour ce petit business, également diplômée de ce que l'on appelait jadis la "8^e section".

Désireux de faire connaître les artistes et associations culturelles de la Cité ardente, ils ont donc créé un abon-

nement culturel à 15 euros, sous forme de boîte, qui contiendra tous les mois des tickets pour des événements culturels (cinéma, théâtre, exposition, concert, etc.) ainsi que des produits culturels (cd, dvd, photo, illustration, livre, etc.). Avec le choix de la recevoir à domicile ou de la retirer auprès d'un commerçant partenaire. La Ram Dam Box fournit également, dans chaque boîte, une courte présentation des artistes. Mais l'ASBL veut aller plus loin en alimentant les réseaux sociaux avec des interviews, des vidéos et des photos. « *Les gens ont tendance à retourner dans le même café, avec le même type de concerts ou à fréquenter le même genre d'expositions dans les mêmes salles* », déplore François-Xavier. Alors il s'agit de briser les parois qui bouchent l'horizon de la diversité culturelle, tout en développant une petite entreprise qui, à terme, doit amener une rémunération suffisante à ses concepteurs pour leur travail de promotion culturelle.

L'objectif est d'atteindre les 175 boîtes délivrées mensuellement et d'étendre le concept à d'autres villes. "Ram Dam Box", le nom sonne bien et a été choisi pour sa capacité à passer les barrières linguistiques de notre pays. Pour lors, une soixantaine d'exemplaires de la première édition ont été vendus, lesquels contenaient une petite bande dessinée d'un dessinateur liégeois, un dessin de Pierre Kroll (qui a accepté de parrainer la petite entreprise), deux cd musicaux, un ticket pour une pièce de marionnettes destinée aux adultes ainsi que des tickets pour l'opéra ou le cinéma. Un mixte entre les découvertes et les grandes institutions qui puisera dans l'intarissable offre culturelle liégeoise.

Fabrice Terlonge

Plus d'informations sur le site : www.ramdambox.be
Voir l'article sur le site www.culture.ulg.ac.be/ramdambox2013

Echanger librement ?

Annoncée cruciale pour l'avenir de l'OMC, la 9^e réunion ministérielle de Bali en décembre a accouché *in extremis* d'un accord multilatéral, grande première dans l'histoire de l'institution internationale après plus d'une décennie de frustrations. Les textes négociés prévoient notamment une réduction des coûts d'accès aux marchés internationaux pour les pays développés et en développement.

Réactions de Philippe Vincent, chargé de cours adjoint à la faculté de Droit et de Science politique, auteur en 2010 de l'ouvrage *L'OMC et les pays en développement et d'Arnaud Zacharie, maître de conférences à l'Institut des sciences humaines et sociales et secrétaire général du CNCD.**



Le 15^e jour du mois : Vous avez étudié dans votre ouvrage le statut des pays en développement au sein de l'OMC. Comment ce statut a-t-il évolué depuis la création de l'OMC ?

Philippe Vincent :

Au moment des négociations de l'Uruguay Round (qui allaient mener à la création de l'OMC), le poids des pays en voie de développement (PED) était insignifiant, en raison de leur manque d'union. Cela a conduit à l'adoption d'accords qui leur étaient franchement défavorables, par exemple l'Accord sur la propriété intellectuelle. Pour la première fois à Cancun, en 2003, les principaux PED ont fait front commun – le G20+ – face aux pays développés. Ils ont présenté une série de revendications (notamment en matière agricole) difficiles à accepter pour les pays développés. Les négociations agricoles sont d'ailleurs au point mort depuis lors. La Conférence ministérielle de Bali a abouti, paradoxalement, à l'adoption d'un accord sur la facilitation des échanges qui était l'une des revendications principales du Nord.

Le 15^e jour : Les accords de Bali laissent penser que les pays en développement ont, dans une certaine mesure, été sacrifiés dans l'aventure. Est-ce votre avis ?

Ph.V. : Les revendications pour la suppression des subventions aux exportations de produits agricoles – soutenues par le Brésil, notamment – de même qu'une série de mesures en faveur de petits pays africains producteurs de coton, notamment, n'ont effectivement pas été entendues. Par ailleurs, l'adoption de l'accord sur la facilitation des échanges s'est faite sans véritable contrepartie pour les pays en développement. Le seul point positif réside sans aucun doute dans le fait que les programmes de sécurité alimentaire existants vont pouvoir continuer à être appliqués. Même si la

mise en œuvre de nouveaux projets en matière de sécurité alimentaire est, elle, reportée à quatre ans, ce qui laisse une dizaine de pays en développement sans programme de ce genre jusqu'en 2017.

Le 15^e jour : Que dit le "paquet de Bali" sur l'actuel rapport de force entre les pays développés et les pays en développement au sein de l'OMC ?

Ph. V. : On en revient à une situation similaire à celle de 1993 caractérisée par des mesures surtout favorables aux pays du Nord, sans compensation pour les pays du Sud, symbolique d'un tiraillement entre les Etats membres. On peut constater que, pour la première fois depuis 2003, la solidarité au sein du G20+ a été prise en défaut. C'est en effet l'Inde, l'un de ses membres, qui a mené des négociations bilatérales avec les Etats-Unis pour obtenir l'autorisation du maintien de ses programmes de sécurité alimentaire jusqu'en 2017, en échange de la conclusion de l'accord sur la facilitation des échanges. La facilité avec laquelle celui-ci a été adopté (par consensus, rappelons-le), montre encore la relative fragilité des PED au sein de l'OMC. Il est encore assez facile pour les pays du Nord de leur imposer leurs vues, dès lors que l'un ou l'autre des principaux PED s'unit à eux. Il est impératif que les PED resserrent les rangs afin de maintenir un front uni dans les principales tractations encore en cours, notamment les négociations agricoles. Sans cela, il est à craindre qu'ils soient à nouveau les sacrifiés du système. Cela n'est dans l'intérêt de personne, car une humiliation des PED risquerait d'amener dans leur chef des tentations de rejet de l'OMC, le boycott de négociations futures, ou le cramponnement à des revendications n'ayant aucune chance d'être acceptées par les pays du Nord. Une réglementation du commerce international est indispensable – l'anarchie n'étant profitable à personne dans ce domaine – et il est préférable qu'elle se fasse en prenant en compte les intérêts de tous les participants, notamment les PED.

* Voir sur le site www.reflexions.ulg.ac.be



Le 15^e jour du mois : Dans les rangs de l'OMC, on se félicite de la "réussite historique" que représentent les accords de Bali. Partagez-vous cet enthousiasme ?

Arnaud Zacharie :

L'accord est en effet historique dans le sens où c'est la première fois depuis la création de l'institution en 1995 qu'un accord multilatéral est conclu entre les Etats membres de l'OMC. Il faut cependant le relativiser et le remettre en perspective. C'est un accord *a minima* avant tout : il porte sur moins de 10% de l'Agenda de Doha, ce vaste programme de libéralisation des échanges commerciaux défini en 2001. Une part minime, autrement dit. Par ailleurs, les deux dossiers qui créaient le blocage dans les négociations n'ont débouché que sur des engagements à conclure des accords ultérieurement : l'Inde a obtenu des Etats-Unis le droit de pérenniser les programmes de sécurité alimentaire existants tout en s'engageant à aboutir à un accord dans les quatre ans – ce qui exclut de nombreux pays pauvres qui ne pourront pas lancer de nouveaux programmes pour protéger leurs populations contre l'instabilité des prix alimentaires ; le compromis qui a été passé en matière de facilitation des échanges stipule quant à lui qu'un accord contraignant est postposé au 31 juillet 2015. L'accord visant un meilleur accès des pays pauvres aux marchés de pays riches – autre point important négocié – consolide pour sa part une réalité déjà existante. Finalement, on a décidé de ne pas décider grand-chose lors de cette réunion.

Le 15^e jour : Où se situe alors l'intérêt des accords de Bali ?

A.Z. : Tout cela participe d'une stratégie menée par le nouveau directeur de l'Organisation, Roberto Azevêdo, qui a surtout réussi à sauver les apparences par ce qu'il a lui-même qualifié d'"ambiguïté

constructive", c'est-à-dire d'un compromis suffisamment flou pour que chaque partie puisse crier victoire. C'est une manière pour l'OMC de sortir artificiellement de la paralysie dans laquelle elle est plongée depuis sa création – et surtout depuis 2003 et le constat d'échec de la conférence ministérielle de Cancun. L'OMC se donne un sursis et évite une profonde crise existentielle. Mais, en renvoyant leur résolution à plus tard, elle n'affronte pas ses problèmes existentiels et structurels en profondeur : elle reste affaiblie en tant que cadre privilégié de l'organisation du commerce international. En témoignent les nombreux accords bilatéraux et régionaux de libre-échange en cours de négociation, comme les Accords de partenariat économique entre l'Europe et les pays de l'ACP, le Traité transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis ou encore le Traité transpacifique entre les Etats-Unis et une douzaine de pays d'Asie-Pacifique.

Le 15^e jour : De quelles réformes aurait besoin l'OMC ?

A.Z. : L'OMC couvre un champ d'application trop large et se fonde sur des règles souvent défavorables aux pays en développement. En d'autres termes, elle a les yeux plus gros que le ventre et n'est pas suffisamment au service du développement. Il est important de disposer d'une organisation multilatérale garantissant le respect des règles du commerce mondial, mais cela n'a de sens que si ces règles ne s'appliquent qu'au commerce des biens marchands et qu'elles protègent les plus faibles. L'agenda commercial de l'OMC doit en outre être contrebalancé par l'agenda des normes sociales et environnementales et celui de la stabilité des taux de change, ce qui implique de la replacer dans un système de gouvernance mondiale plus cohérent.

Propos recueillis par Michaël Oliveira Magalhes

interACTIVITÉ

CETTE NOUVELLE RUBRIQUE DONNE LA PAROLE A DES ACTEURS DE LA VIE UNIVERSITAIRE SUR LE MEME THEME QUE LE FACE-A-FACE EN HAUT DE PAGE.

Que pensez-vous des accords de l'OMC ?

Notre start-up est active dans la gestion de processus d'entreprise (BPM) en temps réel sur plateformes mobiles. Elle modélise graphiquement la façon dont une entreprise fonctionne et permet à cette dernière d'interagir en temps réel sur l'exécution de ses



activités et de ses processus à partir de tablettes et de smartphones. L'objectif est d'apporter aux entreprises une vision globale et un contrôle intelligent de leurs activités afin d'optimiser leurs comportements et, par conséquent, d'améliorer leur efficacité au quotidien en leur proposant des solutions innovantes. Nos clients sont principalement de grandes entreprises européennes et internationales; nous travaillons au Luxembourg,

en Norvège, aux Etats-Unis, etc. A notre échelle, celle d'une start-up, il est évident que la simplification des procédures administratives est favorable à notre activité ! Toutes les mesures prises par l'OMC pour faciliter les transactions avec les pays étrangers, pour sim-

plifier l'enregistrement des droits de douanes, pour favoriser les exportations en général sont les bienvenues. A notre avis, la plupart des PME s'en féliciteront également.

Tony Ciccarella et Frédéric Maréchal, diplômés en sciences informatiques et HEC-ULg, co-CEO de Modalisa-Technology (Sart-Tilman, Liège)



Depuis le blocage survenu dans le cycle de Doha, l'OMC commençait sérieusement à souffrir d'une crise de légitimité. Nombre d'observateurs s'interrogeaient sur son utilité et même sur son existence. En effet, on a pu constater le

développement d'accords commerciaux régionaux (et plus récemment le début de négociations transatlantiques et transpacifiques). Ces accords n'incluent et ne bénéficient qu'à un petit nombre de pays, contrairement aux accords conclus par consensus au sein de l'Organisation. Le blocage à l'OMC était dû, d'une manière un peu trop réductrice, à l'opposition entre le "bloc" des pays industrialisés contre celui des pays en voie de dévelop-

pement. Avec cet accord, on a retrouvé la culture du consensus : les pays industrialisés permettent (temporairement) aux pays en voie de développement de subventionner leur agriculture pour assurer à leurs populations grandissantes une certaine sécurité d'approvisionnement et les pays en voie de développement ont accepté une plus grande ouverture de leurs marchés en acceptant des mesures de facilitation du commerce.

A cet égard, les événements récents peuvent être qualifiés d'historiques puisqu'ils constituent le premier accord vraiment important conclu depuis la création de l'Organisation en 1995. On peut espérer que ceci va entraîner les pays membres dans une dynamique vertueuse et, d'une certaine manière, "relancer la machine".

Joseph Tharakan, chargé de cours à HEC-ULg

Le 15^e jour du mois n° 230, mensuel de l'université de Liège

Département des relations extérieures et communication, place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège, www.ulg.ac.be/le15jour/ Editeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be, fax 04.366.57.98 Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Equipe de rédaction Audrey Binet, Henri Deleersnijder, Pierre Demoitie, Mélanie Geelkens, Renaud Grigoletto, Marie Liégeois, Didier Moreau,

Michaël Oliveira Magalhes, Margorie Ranieri, Martha Regueiro, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18 Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Grafics Dessin Pierre Kroll

questions à Albert Corhay

L'enseignement supérieur, demain

Albert Corhay est le premier vice-recteur de l'ULg depuis 2005. En tandem avec le recteur Bernard Rentier, il a notamment pris en charge les dossiers relatifs à l'enseignement. A l'aube d'une ère nouvelle qui sera placée sous le sceau du décret "Paysage" (publié au *Moniteur* le 18 décembre dernier), il a souhaité rencontrer *Le 15^e jour du mois*.

Le 15^e jour du mois : La réorganisation de l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres) est-elle achevée ?

Albert Corhay : Pratiquement. Désormais, l'Ifres regroupe dans un même bâtiment au Sart-Tilman (B63) le Système méthodologique d'aide à la réalisation de tests (Smart), le Centre de didactique supérieur (CDS), Formasup et la cellule "e-Campus" en charge de l'e-learning.

Cette réorganisation se double d'une réflexion sur la continuité dans la formation pédagogique. Entre les 30 heures de formation obligatoire et le master complémentaire en pédagogie universitaire Formasup (60 crédits), un trait d'union a été établi sous la forme du Cidépes, le Certificat interfacultaire en développement pédagogique en enseignement supérieur (8 crédits). Ce dernier vise prioritairement les nouveaux chargés de cours et a été conçu dans un format réaliste pour tenir compte de leur charge de travail et de leur projet personnel d'amélioration de la qualité de leurs enseignements. Avec l'équipe de l'Ifres présidé par le Pr Jean-Pierre Bourguignon, nous avons donc voulu organiser un continuum de développement pédagogique de façon à proposer à ceux qui le souhaitent un accompagnement ciblé, adapté à chaque situation et niveau d'expérience.

Par ailleurs, le projet "Evalens" – dispositif d'évaluation des enseignements qui sera bientôt en place – fait aussi partie des missions de l'Ifres. Mais que les choses soient claires : l'objectif est bien l'amélioration des cours. Evalens est un outil qui sera à la disposition des enseignants. En ce sens, je pense qu'il aurait été plus judicieux de l'appeler "Evolens" qui suggère l'évolution de l'enseignement plutôt que son évaluation.

Le 15^e jour : Dans quelle mesure le nouveau décret va-t-il bouleverser l'Université ?

A.C. : Le décret "Paysage" du ministre Jean-Claude Marcourt qui concerne l'enseignement supérieur sera applicable dès la rentrée prochaine. Le Recteur se rendra d'ailleurs prochainement dans toutes les Facultés afin de présenter et d'expliquer le nouveau cadre juridique dans lequel l'Université devra s'inscrire.

Si l'on excepte la création de l'Académie de recherche et d'enseignement (Ares)*, le plus grand bouleversement concerne la constitution de "pôles académiques" (titre 2 du décret). Désormais, il y aura en Fédération Wallonie-Bruxelles cinq pôles qui regrouperont – selon une logique géographique – les universités, les hautes écoles, les écoles supérieures des arts (ESA) et celles de promotion sociale. Ainsi le décret a-t-il formé les pôles de Bruxelles, Louvain, Namur, le pôle du Hainaut et celui de Liège-Luxembourg.

Celui-ci comprendra six hautes écoles – la haute école Charlemagne, Schuman, Helmo, celle de la province de Liège, de la ville de Liège, et Henallux (sans compter la haute école de la communauté germanophone avec laquelle nous avons déjà tissé des liens) –, trois écoles supérieures des arts et 25 écoles de promotion sociale. Sans oublier notre forte présence dans le pôle namurois grâce à Gembloux Agro-Bio Tech.

L'ULg mène déjà des collaborations tangibles avec tous ces établissements : elle est notamment associée à la haute école de la ville de Liège dans la filière traduction et interprétation ; Gembloux Agro-Bio Tech est en cheville avec la haute école Charlemagne pour la formation d'architecte paysager, etc. Et dans le domaine de la recherche, je m'en voudrais de ne pas évoquer la belle réalisation du nano-satellite OUTFI-1, due à la collaboration des ingénieurs de Montefiore avec ceux d'Helmo et de la Haute Ecole de la Province.

Notre futur devra progressivement intégrer ce type de partenariats. Pour l'instant, c'est la formation des kinésithérapeutes qui nous mobilise. Avec la Haute Ecole Robert Schuman et celle de la Province, nous réfléchissons au programme de ce cursus qui, bientôt, s'étendra sur cinq ans (alors qu'il est structuré en quatre ans aujourd'hui). Un accord sur des codiplomations devrait bientôt aboutir. L'autre grand chantier sera celui de la formation des maîtres (instituteurs, régents) mais dans un avenir un peu plus lointain, semble-t-il.

Le 15^e jour : Quel est le but recherché par la constitution des pôles académiques ?

A.C. : L'optimisation du parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur. L'objectif du décret est de leur fournir un service de meilleure qualité sur tous les plans : celui de l'information et de l'orientation, celui de l'encadrement en 1^{re} année notamment, etc. Nos infrastructures pourraient être partagées de façon intelligente et nos ressources – les bibliothèques par exemple – mises en commun. Tous les étudiants du

pôle devraient, à terme, pouvoir se servir des outils dont ils ont besoin, où qu'ils se trouvent.

La logique des pôles suppose aussi d'envisager des codiplomations, renforcer les "passerelles" à tous les étages, mettre en place des mesures de remédiation pour éviter les échecs, etc. Le parcours dans le supérieur doit être plus souple... et plus économe, *in fine*, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles qui devra, tôt ou tard, s'occuper du refinancement ! Car, quelle est la situation actuelle ? Tous les établissements sont concurrents, directement ou indirectement, parce qu'ils sont financés selon le nombre d'inscrits mais dans des "enveloppes fermées". Ne faudra-t-il pas, demain, transférer une partie de ce financement au pôle ? Cela éviterait une concurrence stérile en son sein.

Le 15^e jour : Le décret impose aussi l'implosion de la traditionnelle année d'étude, ce qui va demander un réaménagement des cours dans chaque Faculté...

A.C. : Oui. L'urgence actuelle, c'est bien la mise en place du "titre 3" du décret, c'est-à-dire tout ce qui concerne le cursus de l'étudiant. Davantage que l'abaissement de la moyenne de 12 à 10, c'est le nouveau mode de progression qui va bousculer les habitudes car le concept d'année d'études va s'effacer. Désormais, dans les grandes lignes, l'étudiant pourra évoluer de manière plus personnelle en engrangeant les crédits à son rythme. L'idée est de valoriser la réussite des cours par l'obtention des crédits, tout en relativisant l'échec. Mais il faudra toujours obtenir 180 crédits pour décrocher un diplôme de bachelier.

Cela signifie que les Facultés doivent réfléchir à la construction des cursus, notamment en définissant les cours pré-requis à certaines matières et les cours co-requis, et ce dès la 1^{re} année. Cette démarche sera aussi l'occasion pour les départements de reconsidérer leurs filières d'études et de réexaminer les cursus en misant notamment sur l'interdisciplinarité et l'excellence.

Propos recueillis par Patricia Janssens

* L'Académie de recherche et d'enseignement (Ares) vise à réguler l'enseignement et la recherche dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

